

FOCUS CONJONCTURE

JANVIER 2021

L'ÉCONOMIE TOUJOURS SOUS L'EMPRISE DU COVID-19

FOCUS CONJONCTURE – Publication semestrielle de la Fédération des Entreprises de Belgique

RÉDACTION

Anouar Boukamel, Edward Roosens

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION

Anne Michiels, Nga Nguyen

TRADUCTION

Service de traduction FEB

RESPONSABLE DES PUBLICATIONS

Stefan Maes

ÉDITEUR RESPONSABLE

Stefan Maes, Rue Ravenstein 4, 1000 Bruxelles

Date de publication : janvier 2021

Deze brochure is ook verkrijgbaar in het Nederlands.
Cette publication peut être lue en ligne sur www.feb.be > Publications

ISSN

2736-4399

L'ÉCONOMIE TOUJOURS SOUS L'EMPRISE DU COVID-19

EXECUTIVE SUMMARY

Anouar Boukamel

Attaché au Centre de compétence
Économie & Conjoncture



Comme elle le fait chaque semestre, la FEB a interrogé ses fédérations membres sur les évolutions conjoncturelles dans leur secteur. Via elles, la FEB représente environ 50.000 entreprises, soit près de 80% des exportations de la Belgique, 75% de l'emploi et 2/3 de la valeur ajoutée. En plus de sa propre enquête pour cerner en détail les évolutions conjoncturelles, la FEB analyse aussi le contexte économique national et international. Cette analyse FEB présente la situation actuelle dans les entreprises de Belgique ainsi que les prévisions pour les six prochains mois.

Bien qu'un peu moins pessimistes que lors de la dernière enquête menée début mai (une baisse de l'activité d'à peu près 20% était alors rapportée), la plupart des secteurs sondés restent plutôt négatifs concernant l'activité économique, les investissements et les perspectives économiques. En moyenne, l'activité économique au sein des secteurs sondés par la FEB était encore inférieure de près de 7% à la normale au mois de novembre. La deuxième vague de COVID-19 et le confinement qui en a découlé ont donc logiquement fait reculer à nouveau le niveau d'activité économique après un troisième trimestre

moins mauvais (« seulement » -5,1%). Dans six mois, nos secteurs s'attendent à ce que le niveau d'activité sera encore inférieur de 3 à 5,3% à la normale. En effet, toute une série d'effets de second tour (faillites, report d'investissements des entreprises, pertes d'emplois structurelles) commenceront à peser sur la croissance au printemps, alors que la stratégie de vaccination ne permettra une normalisation de la vie économique qu'à partir de (la fin de) l'été prochain.

Activité économique : inférieure de 6,8% à la normale en novembre et encore de 3 à 5,3% inférieure à la normale dans 6 mois

Les secteurs sondés rapportent un niveau d'activité largement inférieur au niveau normal. En effet, 90% des répondants font état d'une activité économique déprimée.

En tenant compte de la taille relative des secteurs et de leur poids économique, la baisse de l'activité lors de notre enquête de novembre est de 6,8% par rapport au niveau normal, contre 21,4% lors de la seconde moitié de mai.

Près de 62% des secteurs s'attendent à ce que leur activité reste inférieure de -5 à -30% dans six mois. En moyenne pondérée, nos secteurs indiquent que l'activité économique serait entre 3% et 5,3% inférieure au niveau

normal dans six mois, contre une fourchette de -5 à -9% lors de notre enquête précédente. Outre les secteurs actuellement à l'arrêt (horeca, événementiel, métiers de contact...), les secteurs les plus pessimistes quant à l'avenir proche sont le commerce non alimentaire, le commerce automobile, le papier, le verre et la sidérurgie. En outre, les perspectives d'un certain nombre de secteurs qui produisent des biens d'investissement (construction de machines, fabricants de camions, de bus et de pièces d'avion, et même le secteur des TIC) se sont également assombries au cours des 6 derniers mois.

Emploi : le chômage temporaire 3 fois plus élevé qu'en septembre, mais toujours 3 fois moins élevé qu'en avril

La deuxième vague de COVID-19 et le confinement qui en a découlé ont à nouveau fait grimper le nombre de personnes en chômage temporaire, qui est passé de 105.000 à 110.000 personnes par jour en septembre et octobre (3,4% de l'emploi du secteur privé) à 312.000 personnes à la mi-novembre (9,8%). Il s'agit là d'une augmentation considérable, mais le nombre de chômeurs temporaires est toutefois resté nettement plus faible pendant le deuxième confinement que pendant le premier : en avril, pas moins de 950.000 personnes, soit près de 30% de l'emploi salarié, avaient été en chômage temporaire à un moment donné.

Cette évolution est également confirmée par notre enquête. En moyenne pondérée, l'emploi au sein de nos entreprises et secteurs était inférieur de 9% au niveau normal au mois de novembre, contre 23% au mois de mai.

En termes prospectifs, on peut constater un pessimisme moins prononcé sur l'emploi par rapport à l'enquête précédente. Lorsque nous considérons les poids relatifs des répondants en matière d'emploi, la baisse de

l'emploi par rapport au niveau normal dans six mois serait comprise entre 2,3% et 4,1%. En mai, nos membres s'attendaient à une baisse de l'emploi comprise entre 4,7% et 8,3% six mois plus tard.

Les prévisions pour l'emploi sont donc aussi un peu moins négatives que celles de l'activité économique. Cela s'explique, d'une part, par les pénuries sur le marché du travail, qui rendent le maintien de la main-d'œuvre particulièrement important, et, d'autre part, par les mesures sanitaires prises pour lutter contre le COVID-19, qui demandent plus de main-d'œuvre que par le passé pour un même niveau d'activité. La crise du COVID-19 a donc aussi un impact négatif sur la productivité du travail. Combinée à l'augmentation automatique des coûts salariaux découlant de l'indexation et des barèmes, cette baisse de la productivité pèse bien entendu sur la rentabilité des entreprises. Cela renforce encore les problèmes de liquidité des entreprises et peut mettre leur solvabilité en danger si la situation perdure trop longtemps.

Investissements : 71% de nos secteurs envisagent une baisse des investissements dans les 6 prochains mois, mais les baisses attendues sont moins importantes qu'en mai

Dans un tel contexte, les entreprises sont surtout focalisées sur leur survie et l'essentiel des liquidités dont elles disposent est orienté vers ce but. En novembre, la plupart de nos secteurs (71%) escomptent dès lors un recul des investissements au cours des six prochains mois.

Le pourcentage de nos fédérations sectorielles qui s'attendent à une forte baisse (>10%) des investissements est toutefois passé de 79% en mai à 30% en novembre, ce qui reste élevé.

Il ne fait pas de doute que le COVID-19 engendre d'importants changements et défis,

en termes aussi bien d'organisation (click & collect, précautions sanitaires, etc.) que de comportements des consommateurs (e-commerce). En ce sens, il est évident que des investissements sont nécessaires, mais ils ne peuvent être réalisés que si les entreprises disposent d'une santé financière suffisamment bonne.

Perspectives économiques : la croissance annuelle serait de -7% en 2020 et de +4,8% en 2021

Globalement, l'économie belge devrait se contracter d'environ 7% en 2020 par rapport à 2019, la plus grande récession de l'après-guerre.

Au premier semestre de 2021, malgré les nombreuses mesures de soutien prises par les autorités fédérales et régionales, la crise économique aura de plus en plus d'effets de second tour : baisse des investissements, multiplication des fermetures ou des faillites, augmentation des restructurations et augmentation du nombre de demandeurs d'emploi. L'impact négatif du Brexit ou d'une troisième vague d'infections par le COVID-19 risque d'amplifier davantage encore cette spirale négative.

En revanche, si les stratégies de vaccination en Belgique et à l'étranger peuvent garantir que, d'ici aux mois d'été, un pourcentage suffisamment élevé de la population est immunisé contre le COVID-19, l'activité économique pourrait rebondir dans la deuxième partie de l'année 2021. Néanmoins, l'activité économique au quatrième trimestre de 2021

serait encore inférieure d'environ 1% à celle de fin 2019, contre 5% encore au deuxième trimestre. D'un point de vue purement mécanique, la croissance annuelle en 2021 (en raison des effets de base négatifs en 2020) s'élèverait à +4,8%, mais il s'agit plutôt d'un rattrapage après une année 2020 désastreuse.

Recommandations : maîtriser la pandémie et préserver la compétitivité des entreprises !

Selon la FEB, une reprise de l'activité économique suppose plusieurs conditions :

- Maîtriser au mieux la pandémie de COVID-19
- Préserver la compétitivité de nos entreprises
- Veiller à une solution adéquate au problème du travail de soirée dans le secteur de l'e-commerce
- Garantir la stabilité et la sécurité de l'approvisionnement énergétique à des prix abordables
- Maintenir les mesures de liquidité aussi longtemps que nécessaire, tout en prenant des mesures qui contribuent également à renforcer la solvabilité des entreprises belges.

Si toutes ces conditions sont remplies, peut-être pourrions-nous envisager à partir de 2022 des années plus prospères après l'année 2020, désastreuse à bien des égards, et la difficile année de transition 2021.

SOMMAIRE

1 ÉVOLUTION DE LA PANDÉMIE DE COVID-19	p. 8
--	------

2 IMPACT ÉCONOMIQUE MONDIAL	p. 11
PIB	
Prix des matières premières	

3 IMPACT ÉCONOMIQUE SUR LA BELGIQUE	p. 15
Activité économique	
Marché du travail, évolution du chômage temporaire	
Productivité et rentabilité	
Liquidités et solvabilité	
Investissements	

4 PRÉVISIONS : UN BROUILLARD D'INCERTITUDES QUI RESTE DENSE	p. 33
--	-------

5 CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	p. 36
----------------------------------	-------

FACTS & FIGURES

7,4%

JOURS DE TRAVAIL PERDUS

en novembre dans le secteur privé à la suite du **chômage temporaire COVID-19**

LE % DES TRAVAILLEURS DU SECTEUR PRIVÉ EN



CHÔMAGE TEMPORAIRE mi-novembre (9,8%) était 3 fois plus élevé qu'en septembre (3,3%), mais 3 fois moins élevé qu'en avril (29,8%).

Compte tenu des **faibles taux d'utilisation des capacités de production**, les investissements des entreprises resteront faibles pendant un certain temps encore.



La **RENTABILITÉ** et la **SOLVABILITÉ** des entreprises sont sous pression à la suite de la **baisse de la demande et de la productivité**.

PRÈS DE 100.000 ENTREPRISES, SAINES AVANT LA CRISE, AUJOURD'HUI EN DIFFICULTÉ FINANCIÈRE

-6,8%

D'ÉCART MOYEN AVEC LE NIVEAU D'ACTIVITÉ NORMAL EN NOVEMBRE

contre -21,4% en mai

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

2^E TRIMESTRE 2021

À la suite des effets de second tour, l'activité économique devrait encore être de **3 à 5,3% inférieure à la normale**.

-20 à -25%

Investissements des entreprises au cours du 1^{er} semestre 2021 par rapport au 4^e semestre 2019



DÉFICIT PUBLIC en forte hausse : **10 à 12% du PIB** en 2020



CROISSANCE ÉCONOMIQUE ATTENDUE

EN 2020

-7%

soit la plus forte baisse depuis la Seconde Guerre mondiale

FIN 2021

-1%

Par rapport à fin 2019: redressement possible dans la 2^e partie de 2021 si la pandémie est mieux maîtrisée grâce à la vaccination et si la compétitivité des entreprises est préservée

Une vague de **FAILLITES** et de **RE-STRUCTURATIONS** s'annonce durant l'hiver et le printemps.



1 Évolution de la pandémie de COVID-19

Au cours du semestre dernier, la pandémie de COVID-19 a continué à dominer la vie quotidienne et la vie économique. Entre le début de la pandémie et la fin novembre 2020, plus de 60 millions de contaminations par le virus SRAS-COV2 ont été enregistrées dans le monde et près de 1,5 million de personnes ont perdu la vie des suites du COVID-19. Les deux chiffres sont probablement sous-estimés.

Le nouveau virus se caractérise par la combinaison d'une forte contagiosité, d'un taux moyen de mortalité élevé par contamination enregistrée (CFR mondial de 2,4%), augmentant fortement parmi les personnes âgées, et d'un tableau clinique très variable d'une personne à l'autre (de l'asymptomatique à la personne très gravement malade) avec un temps d'incubation relativement long. Ce dernier paramètre rend la pandémie très difficile à combattre.

Lorsque les mesures classiques de lutte contre la pandémie (garder ses distances, se laver et désinfecter les mains, porter un masque buccal dans les endroits très fréquentés, bien aérer...) ne sont pas

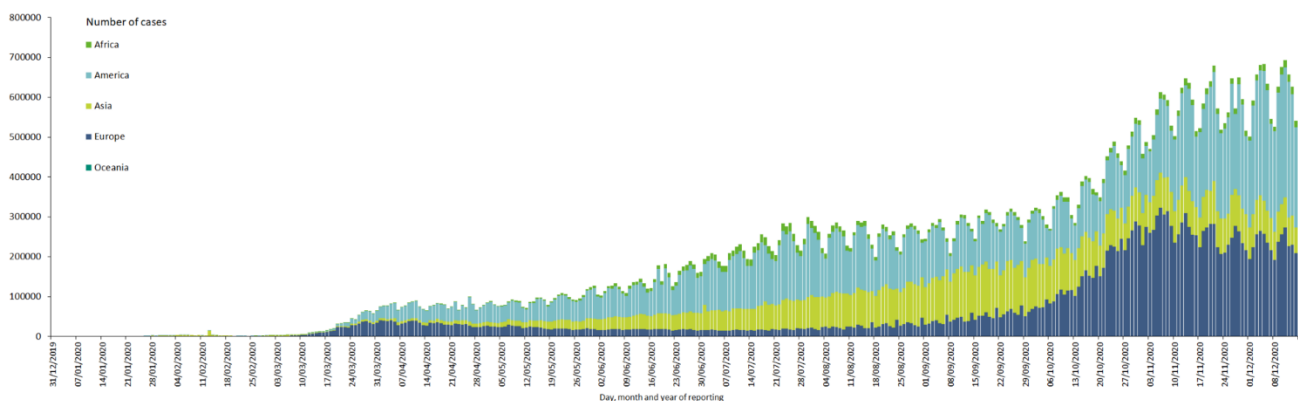
suffisamment respectées, le virus se transmet relativement facilement, et parfois, de manière exponentielle parmi la population d'un pays ou d'une région.

Un grand nombre de pays qui se sont retrouvés dans cette situation ont été contraints de prendre des mesures drastiques au cours des derniers mois : mise en quarantaine d'individus, de groupes ou même de zones géographiques complètes, interdiction des événements, des fêtes et du tourisme, parfois assortie d'un couvre-feu la soirée ou la nuit, fermeture de l'horeca, des professions de contact, voire de certains magasins ou d'entreprises. Dans un premier temps, ces mesures draconiennes ont encore intensifié l'impact économique négatif spontané de la pandémie, mais **dès lors qu'elles sont proportionnelles et efficaces pour lutter contre la pandémie**, elles peuvent aussi contribuer à une reprise économique future relativement rapide.

En effet, une reprise normale de toutes les activités humaines sans surcharger les soins de santé ne sera possible que si le virus enregistre un très fort recul ou n'est plus en mesure de se diffuser facilement et exponentiellement au sein de la société grâce à une vaste stratégie de vaccination contribuant à l'immunité collective.

GRAPHIQUE 1

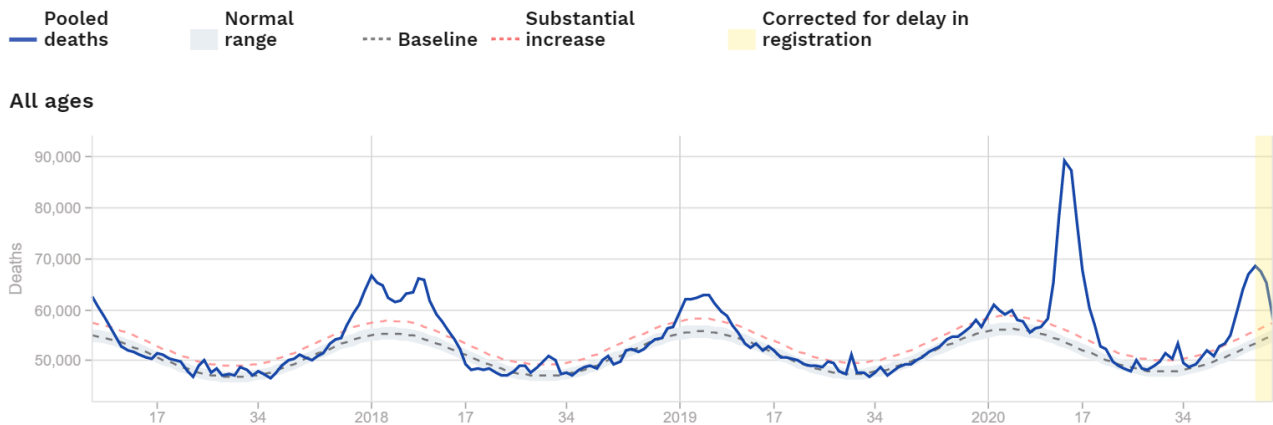
Évolution globale du nombre d'infections par le virus SRAS-COV2 enregistrées



SOURCE European Centre for Disease Prevention and Control

GRAPHIQUE 2

Mortalité dans l'Union européenne (26 pays)



SOURCE EuroMoMo

Il ressort du graphique 1 que l'Asie et l'Océanie (ainsi que le Canada) sont parvenues à suffisamment maîtriser le virus par des mesures strictes et par un contrôle gouvernemental ou social relativement strict de ces mesures.

Après une première vague en mars et en avril, l'Union européenne, densément peuplée et étroitement connectée sur le plan international, a été confrontée à une deuxième vague de contaminations par le COVID-19 en octobre et en novembre. Cette vague a touché pratiquement simultanément la Belgique, les Pays-Bas, la France, l'Espagne, l'Italie, l'Autriche, la Suisse et de vastes régions de l'Europe de l'Est.

Même si le nombre de contaminations enregistrées est nettement plus élevé qu'au cours de la première vague en raison du plus grand nombre de tests effectués, la surmortalité dans toute l'Europe semble significativement moins forte selon les chiffres officiels provisoires (EuroMoMo). En effet, la diffusion du virus a été un peu mieux maîtrisée grâce à la stratégie de testing, au traçage des contacts et aux mesures de quarantaine, grâce à une contamination relativement moindre parmi les personnes âgées et autres groupes à

risque et, enfin, grâce à une amélioration sensible des traitements médicaux.

Les États-Unis connaissent pour leur part actuellement leur troisième vague de COVID-19 et des contaminations considérablement plus nombreuses que durant les deux vagues précédentes d'avril et de juillet. À nouveau, cette situation s'explique peut-être par une stratégie de testing plus vaste. Le nombre moyen de décès quotidiens des suites du COVID-19 aux États-Unis est entretemps déjà passé au-dessus de la barre des 3.000 par jour et a donc dépassé le pic de 2.600 décès par jour enregistré à la mi-avril. La mortalité plus élevée aux USA est peut-être liée à la stratégie plutôt confuse et peu coordonnée de lutte contre la pandémie mise en place au niveau fédéral sous le président sortant Trump. En Inde et en Amérique latine (au Brésil et en Argentine surtout) également, la pandémie a sévi relativement fortement en automne (voir le tableau 1 pour un aperçu mondial du nombre de contaminations depuis le début de la pandémie).

Globalement, une partie du monde semble relativement maîtriser la pandémie, tandis que l'autre est encore intensément aux prises avec le virus. Toutefois, les régions du

monde qui sont actuellement encore confrontées aux problèmes épidémiologiques les plus graves sont aussi celles qui devraient pouvoir mettre en place relativement vite de vastes campagnes de vaccination au cours du premier semestre 2021. Il s'agit en effet généralement de pays disposant d'une excellente infrastructure logistique, d'un système de soins de santé assez bon à très bon et d'une bonne expérience en matière de campagnes de vaccination.

Il faut dès lors espérer que l'impact économique négatif mondial de la pandémie, qui s'est marqué un peu moins fortement à l'automne 2020 qu'au printemps (vu les évolutions favorables en Asie et en Océanie et aux confinements légèrement moins stricts en Europe), s'estompera progressivement dans le courant de 2021. Une embellie est plus que nécessaire pour la vie économique belge, parce que l'impact de la pandémie de COVID-19 sur l'économie mondiale a quand même été extrêmement lourd en 2020.

TABLEAU 1

Pays comptant le plus de contaminations, en chiffres cumulés depuis le début de la pandémie jusqu'au 26/11 : en nombre absolu et en pourcentage de la population

Pays	Nombre de contaminations enregistrées en millions	Population en millions	Nombre de contaminations enregistrées (en % de la population)
1. USA	12,77	328,20	3,89%
2. Inde	9,27	1.353,00	0,68%
3. Brésil	6,17	209,50	2,94%
4. France	2,22	66,99	3,31%
5. Russie	2,17	144,50	1,50%
6. Espagne	1,61	46,94	3,42%
7. Royaume-Uni	1,56	66,65	2,34%
8. Italie	1,48	60,36	2,45%
9. Argentine	1,39	44,49	3,12%
10. Colombie	1,27	49,65	2,55%
11. Mexique	1,07	126,20	0,85%
12. Allemagne	1,00	83,02	1,19%
13. Pérou	0,95	31,99	2,96%
14. Pologne	0,92	37,97	2,42%
15. Iran	0,89	81,80	1,09%
16. Afrique du Sud	0,78	57,78	1,34%
17. Ukraine	0,70	41,98	1,66%
18. Belgique	0,56	11,46	4,88%
19. Chili	0,54	18,73	2,88%
20. Irak	0,54	38,43	1,40%
21. Indonésie	0,52	267,70	0,19%
22. Tchéquie	0,50	10,69	4,67%
23. Pays-Bas	0,50	17,28	2,89%

SOURCE Johns Hopkins, Wikipédia et calculs FEB

2 Impact économique mondial

PIB

Les inquiétudes liées à l'épidémie et les mesures nécessaires à la lutte contre l'épidémie ont résulté en une contraction historique de l'activité économique. On devrait donc s'attendre, selon le FMI, à une contraction de l'activité économique globale de -4,4% en 2020, la plus forte contraction depuis la Seconde Guerre mondiale.

C'est lors du second trimestre de 2020 que la situation s'est avérée la plus tendue. À titre d'illustration, selon l'Organisation internationale du travail (OIT), la forte baisse du temps de travail 'possible' due au COVID-19 lors du second trimestre représentait l'équivalent d'une perte de 400 millions d'emplois à temps plein dans le monde (soit 11,4% de la population active mondiale). Sans les mesures de soutien prises par les différentes autorités publiques, comme les différents régimes de chômage temporaire par exemple, la détérioration de l'activité économique aurait été encore plus désastreuse.

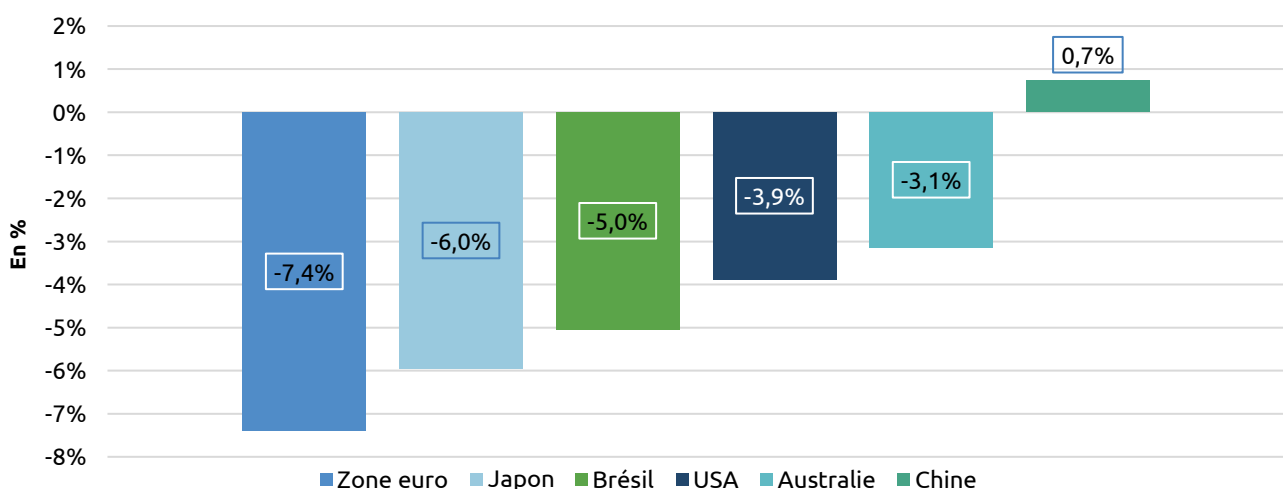
À partir de juin, la normalisation de l'activité a commencé à s'intensifier et le troisième trimestre de l'année s'est révélé meilleur qu'anticipé. Une normalisation de l'activité qui a été plus marquée dans les secteurs industriels suite aux effets de rattrapage des retards accumulés. En effet, les carnets de commandes pré-COVID-19 étaient bien remplis. Par contre, pour de nombreux services dépendant du contact humain, le redémarrage a été plus difficile.

Malheureusement, les premiers indicateurs conjoncturels de l'automne laissaient déjà présager que cette normalisation de l'activité était en train de perdre de son élan. De surcroît, étant donné la nouvelle accélération de la pandémie en octobre et novembre (surtout en Europe), le rythme de réouverture de l'économie a dû être ralenti et même inversé dans la plupart des pays européens dans le cadre d'un retour au confinement (partiel ou non) de la population.

Le graphique 3 illustre que les dégâts économiques varient d'un pays à l'autre. L'évolution et l'importance de l'épidémie, la sévérité des mesures prises pour la contenir ainsi que la structure économique du pays sont autant de facteurs expliquant ces divergences.

GRAPHIQUE 3

Impact cumulé des trois premiers trimestres de 2020 comparés à 2019



SOURCE OCDE, NBS

Étant donné que c'est là que l'épidémie a démarré, l'activité en **Chine** a été impactée avec un trimestre d'avance par rapport au reste du monde. De fortes restrictions ayant été instaurées rapidement, la pandémie a pu être maîtrisée et l'économie a recommencé à croître les deux trimestres suivants, essentiellement sous l'impulsion d'effets de rattrapage des exportations et de mesures de soutien via des investissements publics en infrastructure. Ainsi, la Chine devrait être la seule économie majeure à connaître une croissance économique positive en 2020, à hauteur de 1,9% (ce qui est quand même nettement plus faible que la croissance annuelle moyenne de 6,7% entre 2015 et 2019).

En revanche, les États-Unis, la zone euro et les autres pays dits « avancés » expérimenteront avec certitude une croissance économique négative en 2020.

Les **États-Unis** ont subi de plein fouet la force de l'épidémie, qui a nécessité des mesures drastiques au niveau des différents États. Comme ces mesures ont été prises à géométrie variable par ces États, sans soutien clair du président américain, l'homogénéité et la cohérence de ces mesures n'ont pas été très fortes. Cette situation, conjuguée à la forte augmentation du taux de chômage, a accru l'incertitude parmi les consommateurs américains. La consommation privée, pilier primordial de la croissance économique américaine, a donc été durement atteinte par le confinement dans certains États, d'une part, et par la dépression de la confiance des ménages, d'autre part. De plus, le secteur énergétique américain, en pleine expansion depuis plusieurs années, a été particulièrement touché par la crise. Tout cela pris ensemble, le pays devrait connaître une croissance de -4,3% en 2020.

Avec respectivement 45.000 et 52.000 morts, la **France** et le **Royaume-Uni** font partie des dix pays les plus atteints par la pandémie. Étant donné la force de cette dernière, il a fallu recourir à des mesures de confinement

très strictes, ce qui a fortement heurté la demande intérieure. Or, celle-ci est une force motrice primordiale de la croissance de ces deux pays.

De plus, pour le Royaume-Uni, le brouillard entourant le Brexit et la conclusion éventuelle d'un accord commercial avec l'UE début 2021 reste dense. Cela génère des incertitudes supplémentaires et déprime davantage une confiance des entrepreneurs déjà au plus bas, avec pour conséquence une importante contraction des investissements. Une croissance de -9 à -10% est donc attendue en 2020 pour la France et le Royaume-Uni.

Par ailleurs, des pays tels que **l'Italie** et **l'Espagne** ont aussi été fortement touchés économiquement. En grande partie, comme pour la France et le Royaume-Uni, du fait que l'épidémie y a aussi été particulièrement forte et les confinements très stricts. Outre cela, le tourisme y représente un secteur particulièrement important. Or, celui-ci souffre de la mobilité internationale fortement réduite, comme l'illustre l'évolution du trafic aérien international. En effet, par rapport aux mêmes mois en 2019, celui-ci était inférieur de plus de 90% en juillet et 40% en août. Par conséquent, en 2020, l'Italie connaîtrait une croissance de -10,6% et l'Espagne une croissance de -12,8%.

Par contre, la pandémie et les mesures sanitaires y afférentes ayant été (jusqu'il y a peu) moins fortes aux **Pays-Bas** et surtout en **Allemagne**, la contraction attendue serait respectivement de -5,4% et -6% en 2020. Une contraction d'une ampleur un peu moindre, qui s'explique par un recul moins net de la consommation privée, étant donné une situation épidémiologique moins défavorable et par conséquent des mesures de fermetures de l'économie moins sévères (les commerces étaient toujours restés ouverts en Allemagne et aux Pays-Bas jusque fin novembre). En plus, le secteur de l'e-commerce a une position extrêmement forte dans ces deux pays-

là et a poursuivi sa forte croissance (pour les deux pays +32% (!!!) en variation annuelle lors du second trimestre de 2020).

L'activité de ces pays a surtout été perturbée par l'effondrement des échanges commerciaux internationaux (voir graphique 4). Il s'agit en effet d'économies très ouvertes au sein desquelles les exportations représentent un élément majeur de la création de valeur ajoutée.

En ce sens, alors que les échanges commerciaux étaient déjà sous pression suite aux diverses tensions (USA-Chine) et incertitudes (Brexit), la pandémie a fait plonger la dynamique des échanges commerciaux. En effet, la croissance moyenne des échanges commerciaux lors des neuf premiers mois de 2020 a été de -6,7%, contre une quasi-stagnation (-0,1%) dans la même période de 2019.

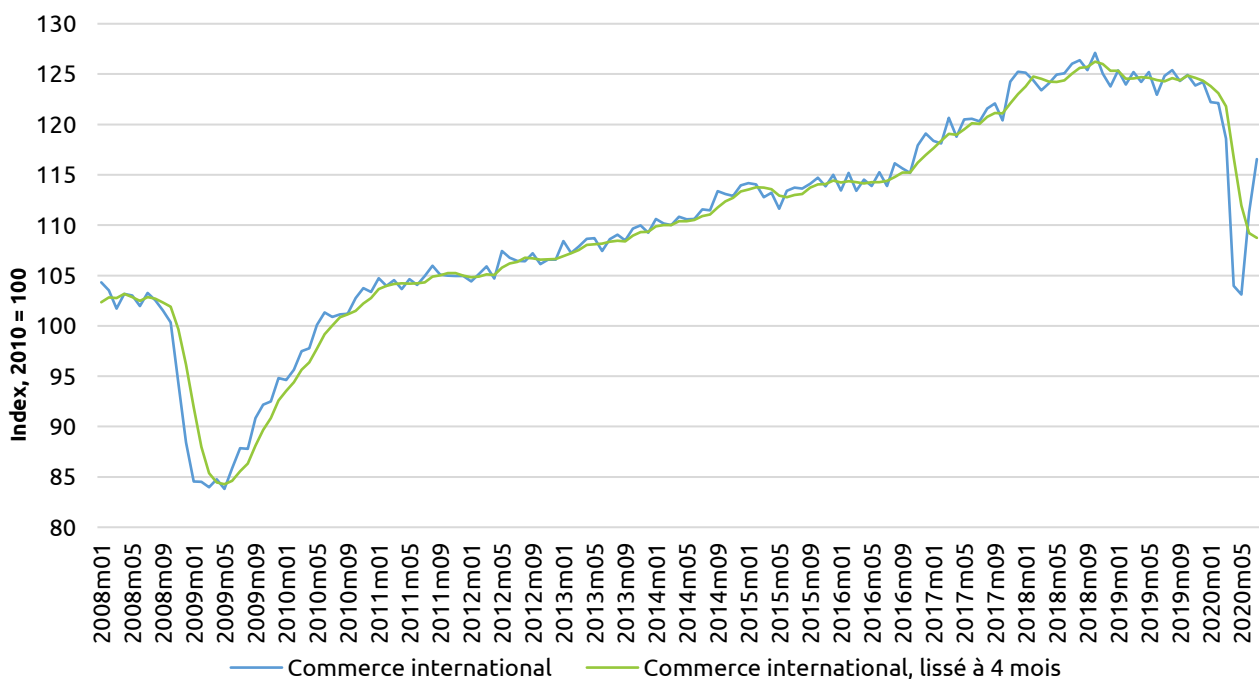
Dans un premier temps, cette contraction des échanges mondiaux a naturellement fait

suite au recul d'une partie de la demande et d'une partie de l'offre en conséquence des confinements mis en place dans de nombreux pays au 2^e trimestre. Par ailleurs, pour des raisons sanitaires, de très nombreuses foires commerciales internationales ont été reportées ou annulées, et les limitations aux déplacements internationaux ont rendu les contacts commerciaux internationaux plus difficiles. Dans ce contexte, il est, en effet, très surprenant que le commerce international ait enregistré une reprise en V si forte à court terme.

Dans un deuxième temps, il est escompté que la baisse des investissements des entreprises, lesquels sont fort intensifs en importations, aura un impact négatif sensible sur les échanges internationaux. Par ailleurs, les nouveaux confinements imposés dans certains pays d'Europe affecteront une nouvelle fois le commerce international au quatrième trimestre.

GRAPHIQUE 4

Commerce international



SOURCE CPB World Trade Monitor

Prix des matières premières

Cette situation économique difficile a poussé les prix des matières premières à la baisse (voir graphique 5). Après avoir atteint un niveau historiquement bas en avril (54,4¹), les prix des matières premières ont commencé à rebondir avec une croissance mensuelle moyenne de 5% entre mai et octobre. Malgré cette croissance, l'indice PCPS du FMI reste en octobre 2020 à un niveau inférieur à celui d'octobre 2019 (71 contre 73,2). Malgré ce rebond, on ne peut ignorer les grandes disparités au niveau de l'évolution des prix des différentes matières premières en 2020.

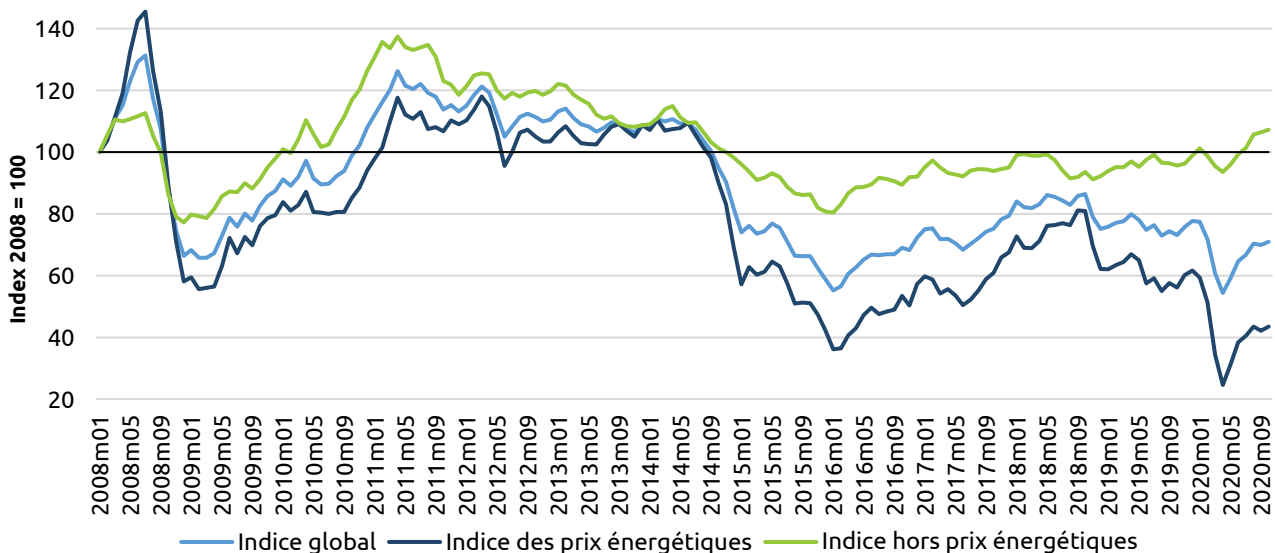
D'un côté, des perturbations d'approvisionnement dans le secteur minier et le retour de l'activité industrielle chinoise (qui représente la moitié de la demande mondiale en métaux) ont permis aux prix des métaux de repartir rapidement à la hausse, et ont même dépassé les prix d'avant pandémie.

D'un autre côté, les prix pétroliers sont encore loin d'avoir entièrement récupéré. En effet, après s'être effondrés à partir de février jusqu'à un minimum historique en avril (18\$ le baril), la décision prise mi-avril par l'OPEP+² de réduire la production jusqu'à la fin de l'année (et au-delà³) et la forte réduction des activités de forage aux USA ont entraîné une réduction de l'offre poussant à nouveau les prix à la hausse dès le mois de mai (29\$ le baril). Une hausse des prix qui a par la suite été tempérée par une demande qui ne s'est pas encore rétablie. En effet, le trafic routier n'est pas encore au même niveau d'avant la crise de COVID-19 dans de nombreux pays et le trafic aérien (surtout international) reste d'une grande faiblesse.

Dès lors, les prix du pétrole devraient atteindre une moyenne annuelle de 42\$ en 2020, soit une baisse de 32% par rapport à 2019. En 2021, ils ne devraient que légèrement augmenter, à hauteur de 46\$ le baril.

GRAPHIQUE 5

Prix des matières premières



SOURCE IMF

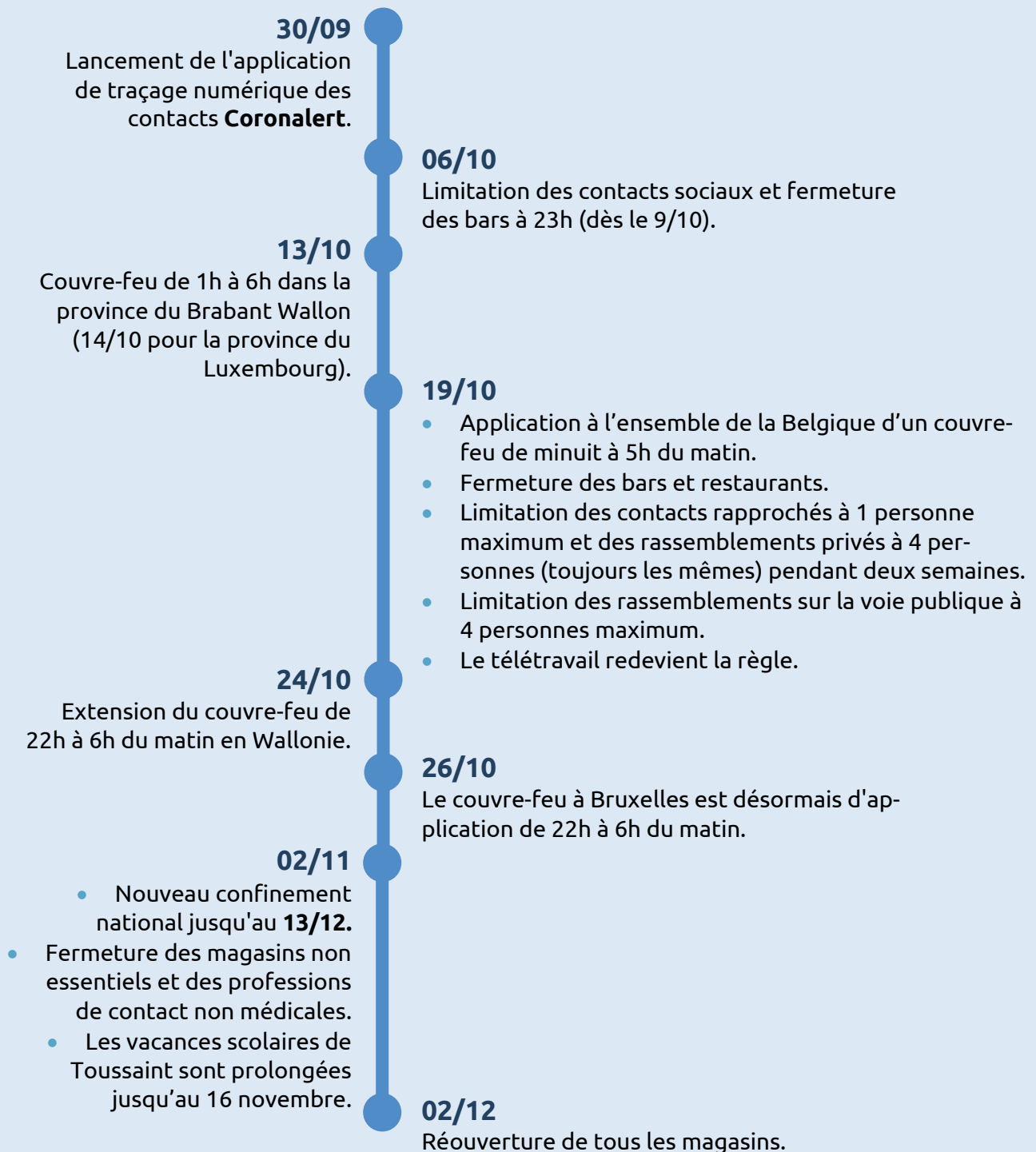
¹ Source: Primary Commodity Price System (PCPS) du FMI.

² Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEC en anglais) et Russie.

³ Jusqu'à avril 2022.

3 Impact économique sur la Belgique

Chronologie des mesures de lutte contre l'épidémie en Belgique

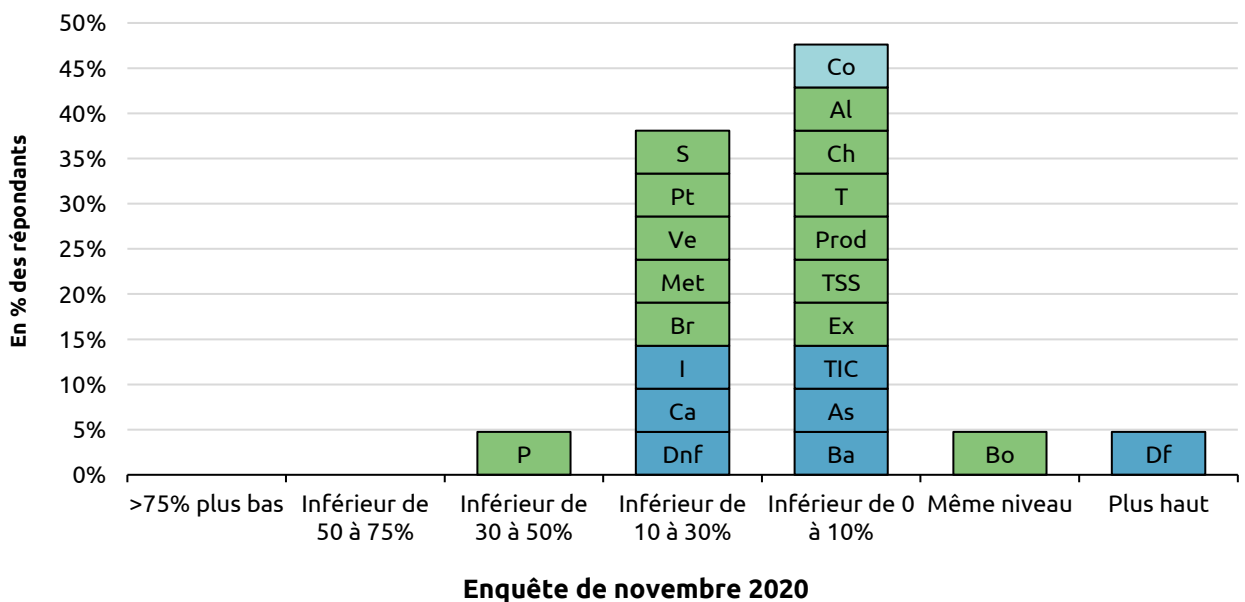
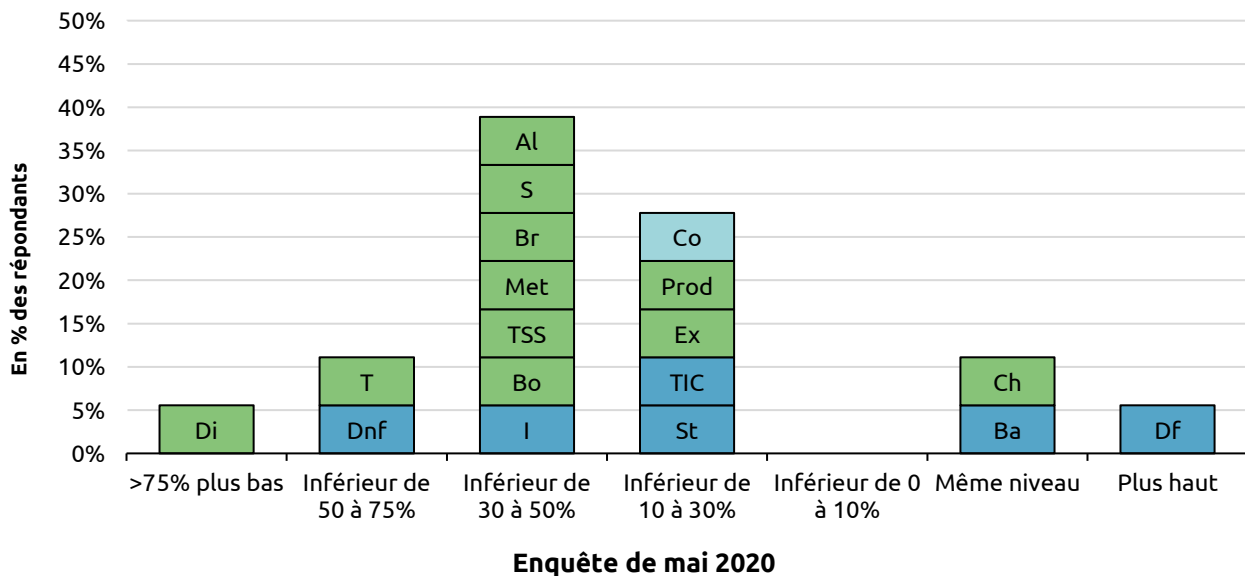


Activité économique

Niveau actuel de l'activité économique

GRAPHIQUE 6

Quel est le niveau de l'activité économique dans votre secteur par rapport au niveau normal ?



Légende

Al : Alimentation ; **As** : Assurances ; **Ba** : Banques ; **Bo** : Bois ; **Br** : Brique ; **Ca** : Commerce automobile ; **Ch** : Chimie ; **Co** : Construction ; **Df** : Commerce alimentaire ; **Dnf** : Commerce non alimentaire ; **Di** : Diamant ; **Ex** : Extraction ; **I** : Intérim ; **Met** : Producteurs de (produits de) métal ; **P** : Fabricants de pâte, papier et carton ; **Prod** : Production technology and mechatronics ; **Pt** : Industries transformatrices du papier ; **S** : Sidérurgie ; **St** : STIB ; **T** : Textile ; **TIC** : Technologies de l'information et de la communication ; **TSS** : Transport solution systems ; **Ve** : Verre.

Il n'est pas étonnant de constater que nos secteurs nous rapportent un niveau d'activité largement inférieur au niveau normal. En effet, 90% des répondants font état d'une activité économique déprimée. Seuls les secteurs du bois, dont l'activité se maintient, et du commerce alimentaire, dont l'activité est en hausse, se démarquent quelque peu.

Pour près de 48% de nos secteurs, l'impact se situe entre 0 et -10% de l'activité normale. Ils sont 38% à ressentir un impact plus important, de l'ordre de -10 à -30%. La situation actuelle reste donc très mauvaise et difficile, mais en mai, la situation était tout simplement dramatique. En effet, ils étaient alors 27% à nous rapporter un impact compris entre -10 et -30%. Mais surtout, ils étaient 56% à déclarer une activité inférieure de -30 à -50% ou pire, contre un seul secteur cette fois-ci : les fabricants de pâte, papier et carton. Ces derniers souffrent aussi bien de la faiblesse de la vente individuelle des

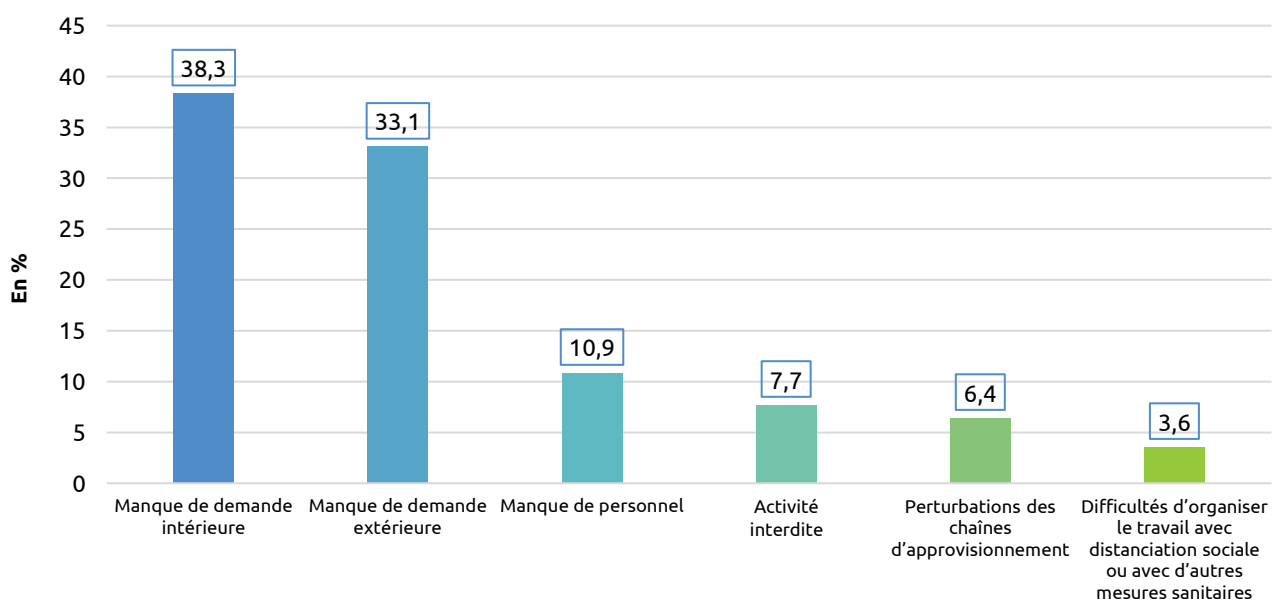
journaux et magazines (à cause de la réduction du nombre de navetteurs), du nombre très réduit des invitations et affiches pour le secteur festif et événementiel, et de la diminution de la publicité commerciale.

En tenant compte de la taille relative de nos secteurs et de leur poids économique, la baisse de l'activité par rapport au niveau normal est de 6,8% lors de notre enquête de novembre, contre 21,4% lors de notre précédente enquête en mai.

Comme lors de notre enquête de mai, les difficultés de nos membres se situent surtout du côté de la demande (voir graphique 7). La part imputable à des problèmes de demande s'est même renforcée, celle-ci étant désormais de 71%, contre 61% en mai. Des inquiétudes renforcées, qui sont surtout à trouver du côté de la demande intérieure (38,3% contre 32,3% en mai), l'insuffisance de la demande extérieure (33,1% contre 29% en mai) arrivant ensuite.

GRAPHIQUE 7

Pour votre secteur, quelles sont les principales causes du déclin de l'activité économique ?



Enquête de novembre 2020

Quant aux éléments du côté de l'offre, ils arrivent en second lieu et sont en recul par rapport à mai (représentant 29% du total contre 34,2% en mai). Mais contrairement aux éléments du côté de la demande, la hiérarchie et l'importance des canaux de transmission ont connu du côté de l'offre quelques évolutions notables.

Désormais, nos secteurs mettent en avant le manque de personnel (10,9% contre 8,1% en mai) comme élément de l'offre impactant le plus le déclin de leur activité économique. Lors de notre précédente enquête, c'étaient les difficultés relatives à une organisation sûre du travail (avec distanciation) qui représentaient l'élément de l'offre le plus problématique. Désormais, il s'agit de l'élément le moins important, à hauteur de 3,6% (contre 13,2% en mai).

Cela montre que, d'un côté, les entreprises ont su rapidement s'adapter afin d'organiser le travail selon un cadre assurant la sécurité des travailleurs, entre autres par la bonne

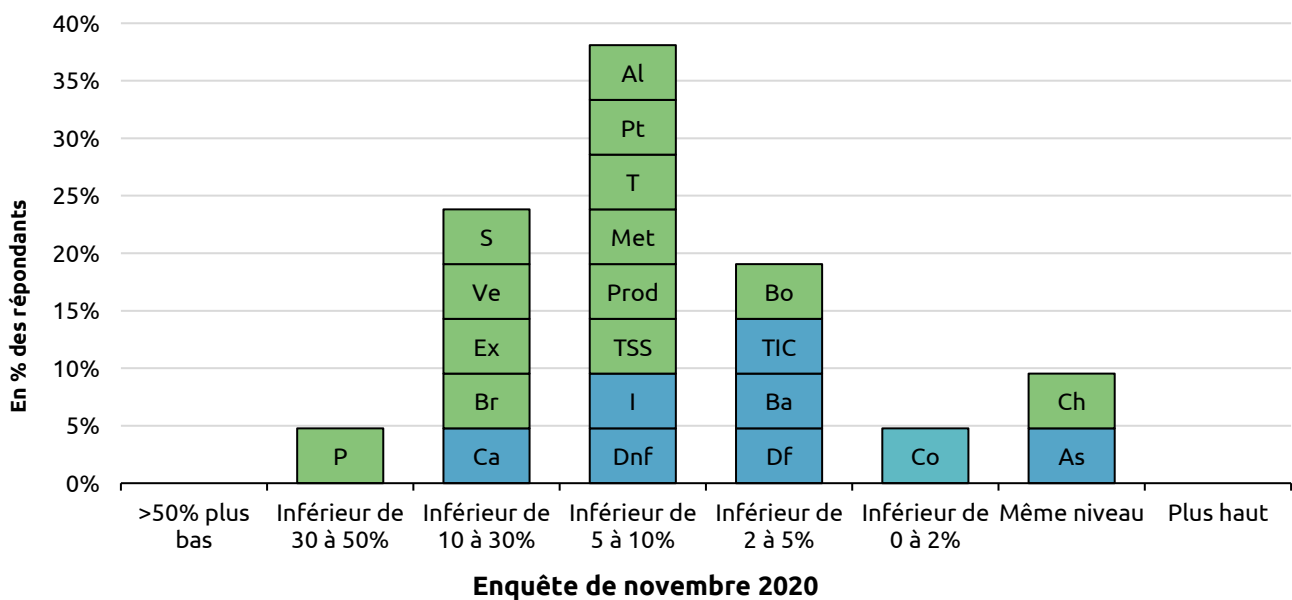
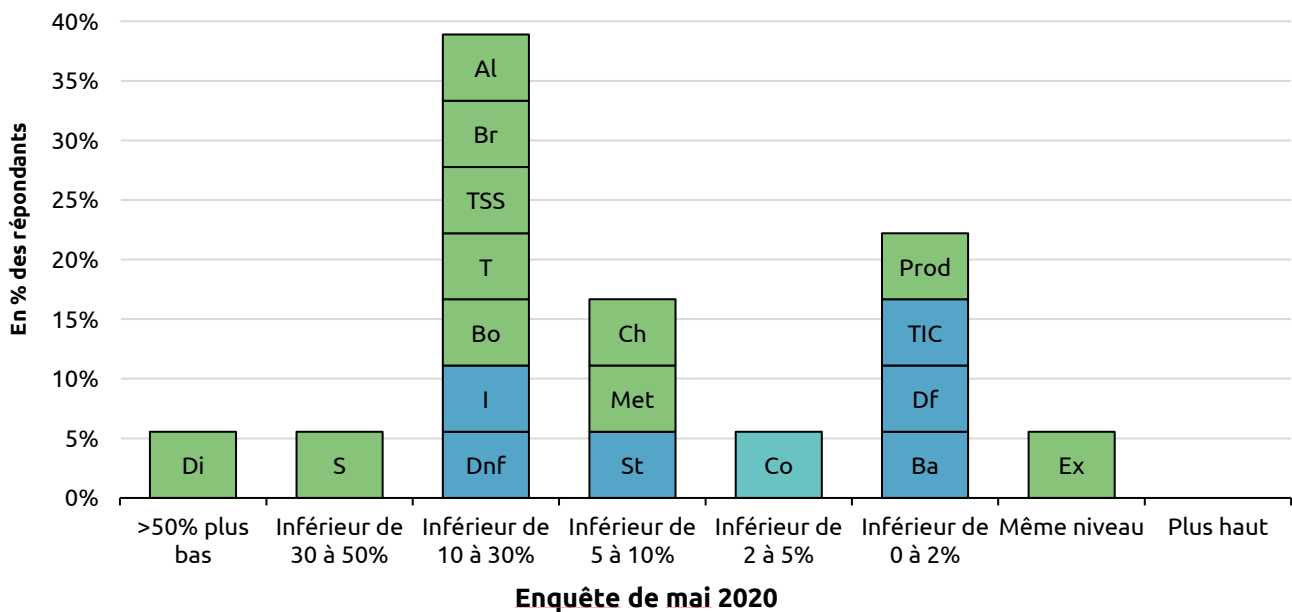
tenue des règles de distanciation sociale. Mais que, d'un autre côté, le travail est désormais plus difficile à organiser du fait d'un absentéisme plus important que la normale : de nombreux salariés sont soit infectés soit en quarantaine. À titre d'illustration, les secteurs de l'alimentation et de la construction signalent que deux tiers des entreprises font face à une absence accrue de personnel pour ces raisons.

Après ces difficultés liées au personnel, l'interdiction d'ouvrir (7,7% contre 5% en mai) et les perturbations des chaînes d'approvisionnement (6,4% contre 12,8% en mai) suivent comme motifs du déclin de l'activité. Il semble donc que les chaînes de valeur internationales seront quelque peu moins perturbées au cours de la 2^e vague de la pandémie que pendant la première. Cette situation s'explique peut-être par le fait que les installations de production en Asie, et surtout en Chine, sont à nouveau entièrement opérationnelles.

Activité économique dans six mois

GRAPHIQUE 8

À quel niveau prévoyez-vous l'activité économique dans votre secteur dans 6 mois par rapport au niveau normal ?



Lorsqu'on se tourne vers les attentes pour les six prochains mois, celles-ci restent très pessimistes. Pour près de 62% des secteurs, l'activité devrait rester inférieure de -5 à -30%, contre 55% lors de notre dernière enquête.

Cependant, au sein de cette tranche, la majorité des secteurs en mai étaient bien plus pessimistes car ils étaient 39% à s'attendre à un impact de -10 à -30% sur leur activité, contre un peu moins d'un quart des répondants désormais. In fine, la plus grande proportion de nos membres (38%) se situe désormais dans la tranche anticipant une activité déprimée de -5 à -10%, comparée au niveau normal dans six mois.

Au niveau sectoriel, il est évident que la première vague du virus et le premier confinement, ayant entraîné une fermeture des magasins physiques pendant plus de 6 semaines, avaient déjà très durement impacté le **commerce non alimentaire (Dnf)**. Ce sera malheureusement aussi le cas pour le second confinement. Étant donné la difficulté et la complexité d'organiser le travail autour de systèmes de type « click & collect », le secteur ne s'attend pas à ce que cela compense les pertes de chiffres d'affaires énormes dues à la fermeture des magasins physiques.

Heureusement, plus de magasins ont été considérés comme essentiels, ils ont donc pu rester ouverts lors du second confinement et la fermeture obligatoire n'a cette fois-ci duré que 4 semaines. En général, le secteur de la distribution non alimentaire est un peu moins pessimiste concernant les chiffres à six mois. En mai, le secteur s'attendait encore (à raison) à une diminution de 10 à 30% pour la période actuelle. À six mois, soit en mai 2021, les prévisions tablent sur une contraction de 5 à 10% par rapport à la normale. Le secteur escompte probablement une certaine normalisation des dépenses de consommation dès lors que les programmes de vaccination seront sur les rails.

Pour le secteur de l'**alimentaire (Al)**, on constate un pessimisme important qui a en premier lieu pour origine la fermeture pour une durée encore inconnue de l'horeca, un client majeur. Deuxièmement, les activités des traiteurs ont aussi été fortement limitées, suite à la fermeture de certaines cantines d'entreprise et/ou à l'obligation de télétravail pour de nombreux salariés. Ce qui a donc signifié une demande fortement réduite de la part d'un autre client majeur. Enfin, beaucoup d'entreprises dans le secteur alimentaire produisent des produits de qualité typiquement belges (pralines, chocolats, bières, frites, etc.) qui dépendent fortement des touristes étrangers en Belgique (en forte diminution) ou des activités festives/horeca à l'étranger (en forte baisse)... Dans ces secteurs, on constate néanmoins aussi un léger tassement du pessimisme à l'égard de la situation à six mois (-5 à -10% escomptés, contre -10 à -30% par rapport au niveau normal il y a six mois). À nouveau, la perspective d'une certaine normalisation de la vie sociale (festive) et du tourisme y contribue, dès lors que de plus en plus de personnes auront été vaccinées dans le monde et que le virus sera progressivement maîtrisé.

Le commerce non alimentaire a de nouveau été durement frappé par le second confinement.

Pour les secteurs producteurs de biens d'investissements tels que les **TIC** et la **construction de machines (Prod)**, par contre, les attentes sont en recul par rapport à notre enquête précédente. Dans les six prochains mois, ils s'attendent à ce que l'activité soit inférieure à la normale de 2 à 5% pour les TIC et de 5 à 10% pour les producteurs de machines, contre 0 à -2% pour ces deux secteurs lors de notre enquête de mai. Des perspectives plus pessimistes qui reflètent que les

investissements d'entreprises sont en train de fléchir.

Au sein du secteur de **l'assemblage des moyens de transport et leurs composantes (TSS)**, les attentes sont très différentes de sous-secteur à sous-secteur. D'un côté, le secteur de l'assemblage automobile a rapidement su se réorganiser pour travailler dans un cadre sanitaire sûr, avait des carnets de commande encore bien remplis, et a donc pu redémarrer la production assez vigoureusement. D'un autre côté, les perspectives au niveau de l'aéronautique restent très mauvaises étant donné que le trafic aérien et les commandes pour des avions neufs sont très déprimées et le resteront encore longtemps. Somme toute, les perspectives de ce secteur dans les six prochains se sont quelque peu améliorées (de -10 à -30% en mai à -5 à -10% en novembre), mais la situation dans certaines parties du secteur reste très délicate.

En ce qui concerne la **construction (Co)**, les perspectives des six prochains mois ne sont pas si mauvaises, avec une activité économique pouvant être inférieure jusqu'à 2% à la normale dans les six prochains mois. Contrairement au premier confinement, il n'y a aujourd'hui aucun doute concernant la possibilité pour ces entreprises de poursuivre leurs activités, vu les mesures importantes qu'elles ont prises pour garantir les conditions sanitaires sûres pour les ouvriers.

L'activité économique serait encore de 3% à 5,3% inférieure au niveau normal dans six mois.

Comme nous l'avons signalé plus haut, c'est plutôt une augmentation des absences liées aux cas d'infections au virus et surtout un grand nombre de mises en quarantaine

(surtout à Bruxelles et dans les provinces wallonnes qui ont été les plus gravement touchées par la deuxième vague de COVID-19) qui rendent plus ardue l'organisation du travail pour deux tiers des entreprises de la construction. En effet, le constant remaniement des équipes rend difficile la finalisation des chantiers et génère donc des retards.

Ensuite, au sein même du secteur, les perspectives varient. Malgré une plus grande friabilité de certains clients et un ralentissement des demandes de devis, le résidentiel et les rénovations tiennent bon. Par contre, pour les nouveaux bâtiments d'entreprise (industriels ou bureaux), la situation est plus difficile. Typiquement, il s'agit d'un segment de marché qui dépend fortement de l'appétit en investissements des entreprises, et la situation sur ce point-là n'augure rien de bon.

Même si les perspectives sont moins dramatiques que lors de notre précédente enquête, une grande prudence reste bien présente dans les secteurs industriels et de la construction. Et elle se transmet aussi aux entreprises qui les fournissent en matières premières ou en biens semi-transformés. C'est le cas de secteurs tels que la **sidérurgie**, le **verre**, la **brique** et **l'extraction**. Ainsi, ils s'attendent à ce que leur activité économique dans les six prochains mois reste inférieure de 10 à 30% à la normale.

En répétant l'exercice où nous tenons compte de la taille relative de nos secteurs-membres, la baisse de l'activité vis-à-vis du niveau normal **serait comprise entre 3% et 5,3% dans les six mois, contre une fourchette de -5 à -9% lors de notre enquête précédente**. Les secteurs à l'impact négatif le plus important sur la croissance économique dans les six prochains mois seraient le commerce non alimentaire, le commerce automobile, l'industrie alimentaire et la sidérurgie.

Marché du travail, évolution du chômage temporaire

Afin d'endiguer quelque peu les conséquences pour l'emploi et de donner une bouffée d'oxygène aux entreprises, il a été décidé le 18 mars 2020 d'étendre le régime de « chômage temporaire pour force majeure » et d'en faire un régime de « chômage temporaire pour force majeure COVID-19 ».

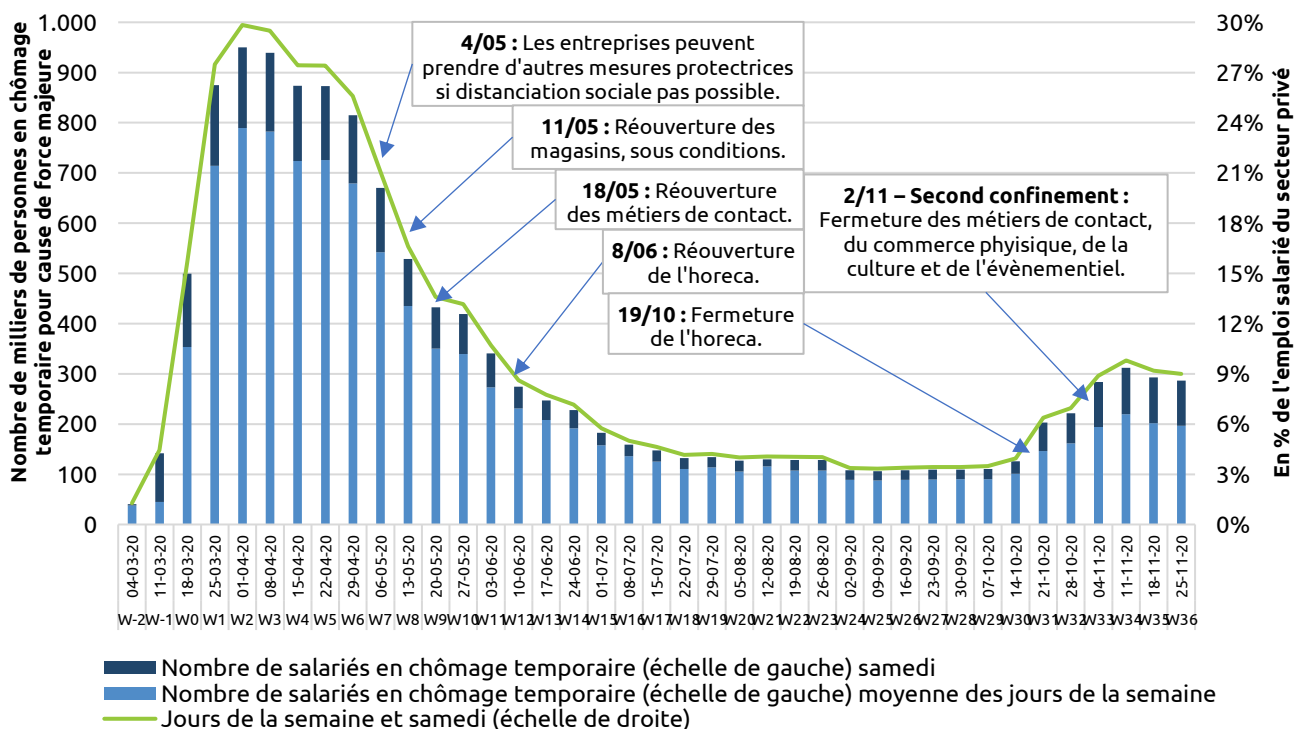
La possibilité pour toutes les entreprises d'utiliser cet instrument devait prendre fin le 31 août 2020, exception faite des entreprises particulièrement touchées ou faisant partie d'un secteur particulièrement touché, qui pouvaient en bénéficier jusqu'à la fin de l'année 2020. Les autres entreprises devant alors se tourner, si nécessaire, vers les procédures plus classiques de chômage temporaire pour raisons économiques.

Mais face à la recrudescence de l'épidémie qui a mené d'abord à un nouveau renforcement des mesures puis à un second confinement (voir encadré plus haut), le gouvernement a décidé le 6 novembre de réintroduire la simplification de cette procédure du 1^{er} octobre (donc, rétroactivement) jusqu'au 31 mars 2021 pour tous les employeurs et travailleurs.

Lors du premier confinement, le régime a été largement utilisé, avec 950.000 travailleurs en chômage temporaire en avril 2020 (soit 30% de l'emploi salarié du secteur privé). Ensuite, sous l'impulsion des différentes phases du déconfinement (voir graphique 9), le recours à cet instrument n'a cessé de baisser, jusqu'à atteindre, début septembre, un minimum de 3,3% (soit encore 106.243 travailleurs).

GRAPHIQUE 9

Évolution du chômage temporaire par semaine (moyenne des jours de la semaine + samedi)



SOURCE ONEM

Mais à partir de mi-octobre, le chômage temporaire a recommencé à croître et a atteint 6,8% dès la fin du mois (à cause de la (re)fermeture de l'horeca). En novembre, avec la fermeture d'une large partie du commerce non-food, des professions de contact, des cinémas et théâtres, le chômage temporaire COVID a de nouveau grimpé jusqu'à 300.000 unités ou 9,8% de l'emploi total dans le secteur privé.

Pour notre analyse sectorielle, nous utilisons les chiffres de l'ONEM de jours de travail perdus par secteur et par mois. D'abord, nous déterminons le nombre de jours de travail total en temps normal en multipliant l'emploi par secteur⁴ par le nombre de jours ouvrables du mois. Ensuite, nous faisons le rapport avec le nombre de jours chômés par secteur fourni par l'ONEM et obtenons ainsi la proportion de jours de travail perdus.

Le **transport aérien** arrive évidemment en tête des secteurs les plus atteints, 89% du personnel étant en chômage temporaire en mai. Par la suite, cette proportion a baissé, mais reste en octobre à un niveau extrêmement élevé de 32%.

L'**horeca** est le deuxième secteur le plus atteint. Avec la réouverture en juin, la situation s'était rapidement améliorée (69% en mai, puis 28% et un peu moins de 15% en septembre). Mais suite à la nouvelle fermeture du secteur, actée le 19 octobre, la situation s'est de nouveau rapidement détériorée (26% en octobre, pour les seules deux dernières semaines, et 44% en novembre).

Pour les **agences de voyages et voyagistes**, comme pour le transport aérien, la situation reste alarmante, vu les possibilités limitées de partir en voyage. Après le pic de mai (57%), la situation s'était améliorée jusqu'en juillet (28%). Malheureusement, le recours au chômage temporaire a de nouveau augmenté dès le mois suivant et n'a plus

réellement évolué en septembre, octobre et novembre (autour de 33%).

La (re)fermeture de l'horeca et du commerce a accéléré la hausse du chômage temporaire, atteignant les 300.000 unités, soit 9,8%.

Même si nous comptons majoritairement parmi les entreprises les plus atteintes des membres du secteur des services, cela ne veut pas dire que l'industrie a été à l'abri. Globalement, le chômage temporaire y a atteint son pic en avril. Après ce pic, une fois la réorganisation du travail dans un cadre sûr garantie, le chômage temporaire n'a cessé de baisser jusqu'en septembre.

Cela montre que les entreprises industrielles se sont attelées à rattraper les retards accumulés vis-à-vis de carnets de commandes pré-COVID bien remplis. Mais ensuite, nous constatons dès octobre que les chiffres repartent légèrement à la hausse. En effet, les nouvelles commandes tardent à se manifester (surtout pour certains biens d'investissement), ce qui fait peser des incertitudes sur la fin de l'année et le début de 2021.

C'est entre autres le cas de l'**industrie automobile**. Celle-ci a été fortement atteinte en avril (68%), mais s'est redressée dès le mois suivant (29%), une fois un accord sectoriel conclu et la réorganisation du travail actée. Entre juillet et septembre, un minimum de l'ordre de 6% a été atteint, puis l'utilisation du chômage temporaire a de nouveau augmenté quelque peu en octobre (7%).

Dans le sillage des difficultés du transport aérien, la situation des fabricants d'**autres matériels de transport** reste préoccupante. La situation très problématique de mai (54%)

⁴ Source : BNB. Données les plus récentes : 2019.

s'est améliorée par la suite jusqu'en août (27%), mais a depuis lors globalement stagné (encore à un peu moins de 25% en octobre). Étant donné les perspectives à moyen terme du secteur aérien, les difficultés de l'assemblage aéronautique devraient encore perdurer...

Déjà en difficulté depuis quelque temps à cause des incertitudes autour du Brexit, **l'industrie du textile** a, en plus, souffert du ralentissement du rythme de production dans le secteur de la production des moyens de transport (voitures, camions, bus), un utilisateur important du textile technique. C'est pourquoi le chômage temporaire y était particulièrement élevé en avril (60%), avant de retomber graduellement jusqu'à 8% en septembre. Malheureusement, l'effet de rattrapage semble aussi s'être essoufflé, et le chômage temporaire a de nouveau commencé à augmenter en octobre et novembre (10%).

Niveau actuel de l'emploi

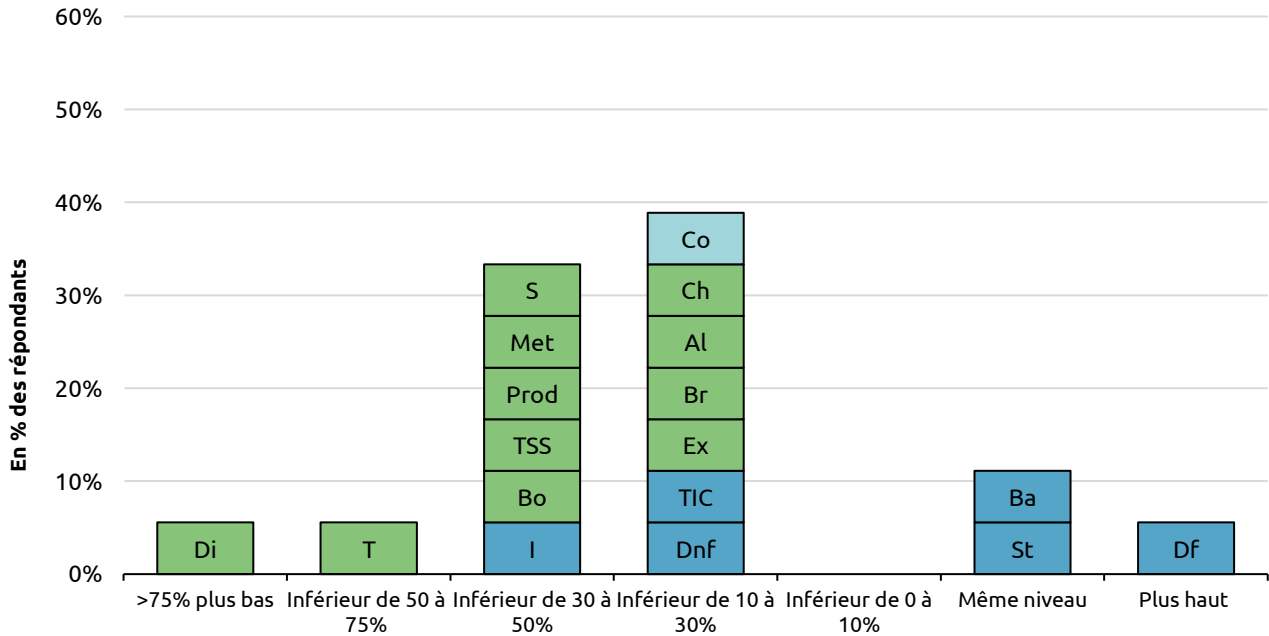
Les résultats de notre enquête sur la situation actuelle de l'emploi nous confirment que l'image est sombre : 80% de nos secteurs indiquent un niveau d'emploi inférieur au niveau normal. Mais lorsqu'on compare cela avec la situation en mai, l'amélioration est tout de même notable.

En effet, l'impact négatif était alors essentiellement concentré dans la tranche allant de 10 à 50%, le tout réparti presque équitablement entre un impact de 10 à 30% et de 30 à 50%. Cependant, dans notre enquête de novembre, aucun secteur ne rapporte d'impact de 30 à 50%. Même plus, selon un peu moins de 60% de nos secteurs, l'emploi se situe actuellement entre 0 et 10% en dessous du niveau normal. En mai, ce n'était le cas pour aucun de nos membres.

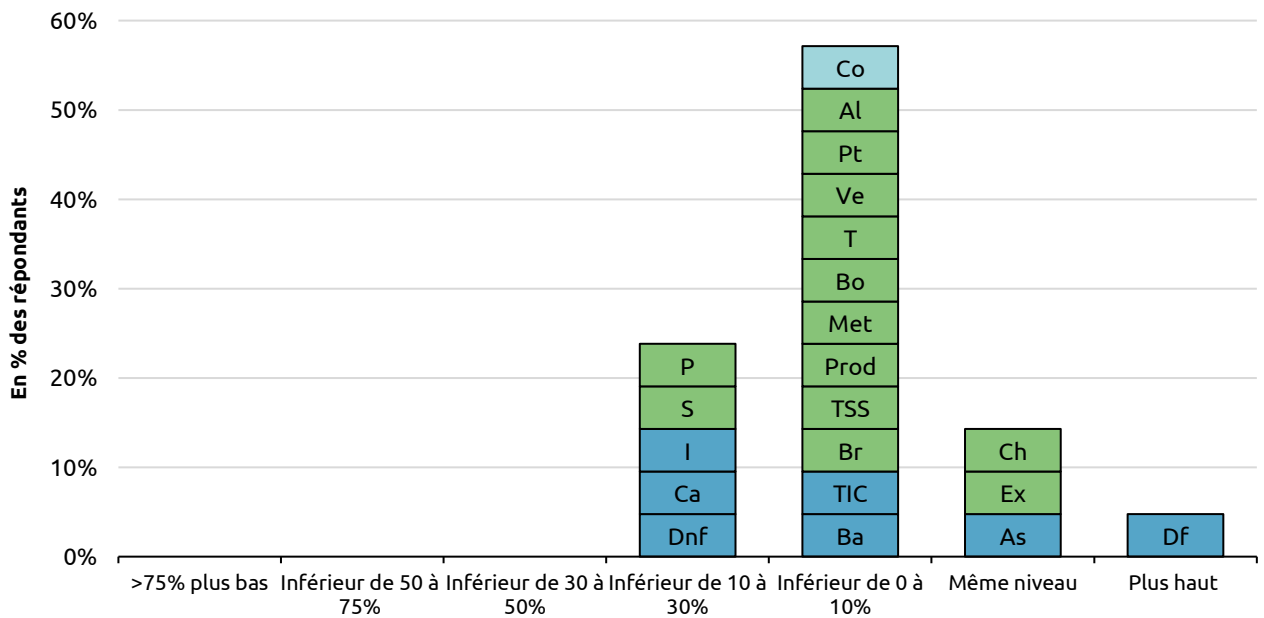
Si on tient compte de la part relative des répondants dans l'emploi total, l'emploi en novembre était de 9% inférieur au niveau normal, contre 23% lors de notre enquête de mai. L'intérim, le commerce non alimentaire, le commerce automobile et la construction étant les secteurs à l'impact absolu le plus élevé.

GRAPHIQUE 10

Quel est le niveau actuel de l'emploi dans votre secteur par rapport au niveau normal ?



Enquête de mai 2020



Enquête de novembre 2020

L'emploi dans les 6 prochains mois

En termes prospectifs aussi, on peut constater un pessimisme un peu moins prononcé par rapport à notre enquête précédente. En novembre, près de la moitié des répondants indiquent qu'ils s'attendent à un impact faible (jusqu'à 2%) ou nul sur l'emploi dans les six prochains mois. En mai, ils n'étaient que 28% avec les mêmes attentes.

Concernant ceux qui s'attendent à être fortement impactés (inférieur d'au moins 5 %), la situation s'est améliorée, à savoir 47% en novembre contre 61% en mai. Mais parmi ces répondants plus pessimistes, nous avons à signaler d'importantes divergences entre nos deux enquêtes.

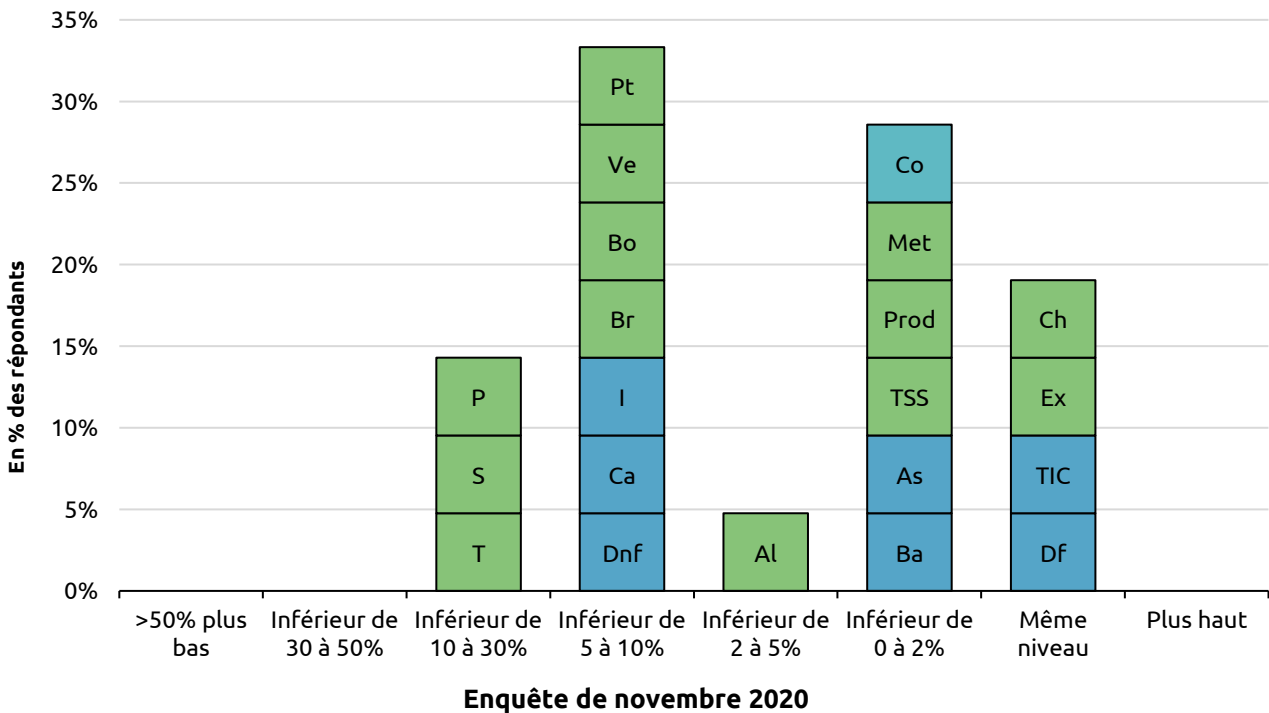
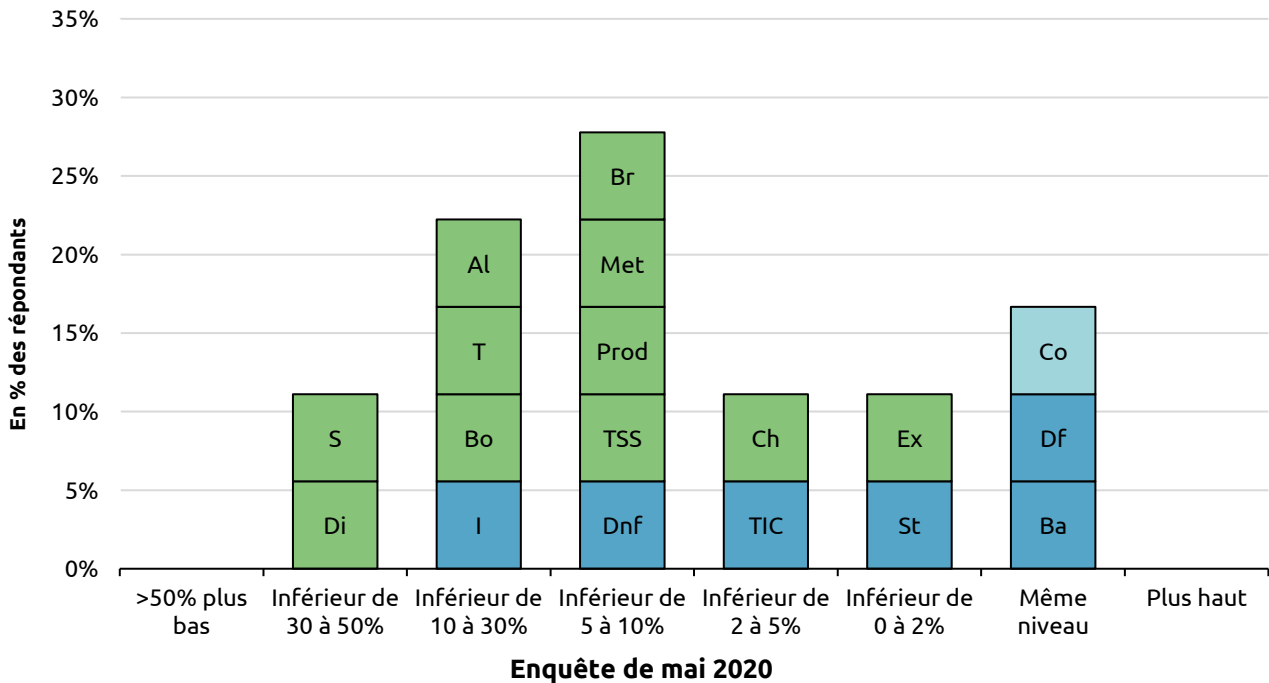
En effet, en novembre, la grande majorité (70% de ce groupe) anticipe un impact compris entre 5 et 10% alors qu'en mai, ils étaient presque autant à s'attendre à un impact de 5 à 10% que ceux qui anticipaient un impact de 10 à 30%. Enfin, nous n'avons plus aucun secteur en novembre qui pense que l'emploi dans les six prochains mois sera inférieur de 30 à 50%, contre 2 secteurs en mai.

Dès lors, lorsque nous considérons les poids relatifs des répondants en matière d'emploi, la baisse de l'emploi dans les six mois serait comprise entre 2,3% et 4,1% par rapport au niveau normal. En mai, nos membres s'attendaient à une baisse de l'emploi comprise entre 4,7% et 8,3% dans les six mois.

Les perspectives de l'emploi pour les six prochains mois (-2,3 à -4,1%) sont donc un peu moins négatives que celles de l'activité économique durant cette même période (-3 à -5,3%). Cela s'explique, d'une part, par les pénuries sur le marché du travail, qui rendent le maintien de la main-d'œuvre particulièrement important. Les entreprises n'adapteront donc pas linéairement leur facteur « travail » au niveau d'activité inférieur, mais essaieront de maintenir leur main-d'œuvre en place tant qu'il y aura un espoir d'amélioration dans quelques mois. D'autre part, les mesures prises pour lutter contre le COVID-19 dans l'industrie et le commerce signifient également qu'il faut plus de main-d'œuvre que par le passé pour un même niveau d'activité. La crise du COVID-19 a donc indéniablement un impact négatif sur la productivité du travail (voir ci-après).

GRAPHIQUE 11

À quel niveau pensez-vous que l'emploi dans votre secteur se situera dans 6 mois par rapport au niveau normal ?



Productivité et rentabilité

Les réponses de nos membres à la question ayant trait à la productivité confirment notre intuition évoquée plus haut, à savoir que la baisse de l'activité économique plus forte que celle de l'emploi a pour conséquence une diminution significative de la productivité.

Plus précisément, pour la plus grande proportion de nos secteurs (44%), la baisse de productivité a été comprise entre 0 et 2%. Pour 33% des répondants, la baisse a été plus sévère (entre 2 et 5%). Elle est donc moins sévère qu'au mois de mai, lorsqu'un tiers de nos secteurs faisait état d'une baisse de productivité comprise entre 5 et 10% et même entre 10 et 30% pour 1/5 d'entre eux.

Cette amélioration s'explique, d'une part, par un certain rétablissement de la demande mais aussi, d'autre part, par les optimisations et améliorations apportées aux nouveaux processus qu'ont dû mettre en place les entreprises (dans les chaînes d'assemblage, au niveau du télétravail, etc.) pour pouvoir travailler en toute sécurité en période de COVID-19.

Dans l'ensemble, la baisse de productivité horaire pèse toujours lourdement sur la rentabilité des entreprises, car les coûts salariaux horaires continuent pour leur part d'augmenter légèrement via les automatismes dans la formation salariale (indexations, barèmes) et les augmentations salariales convenues par CCT au début de 2019.

Par ailleurs, un certain nombre d'entreprises ont été confrontées, ces derniers mois, à un taux d'absentéisme accru de leurs collaborateurs, soit pour cause de maladie (environ 275.000 personnes en âge de travailler (20-60 ans) infectées par le COVID-19 en octobre et novembre), soit en raison du respect des mesures de quarantaine obligatoires (au moins 275.000 personnes de plus, et en moyenne seulement 45% environ des travailleurs ont un emploi qui permet le télétravail).

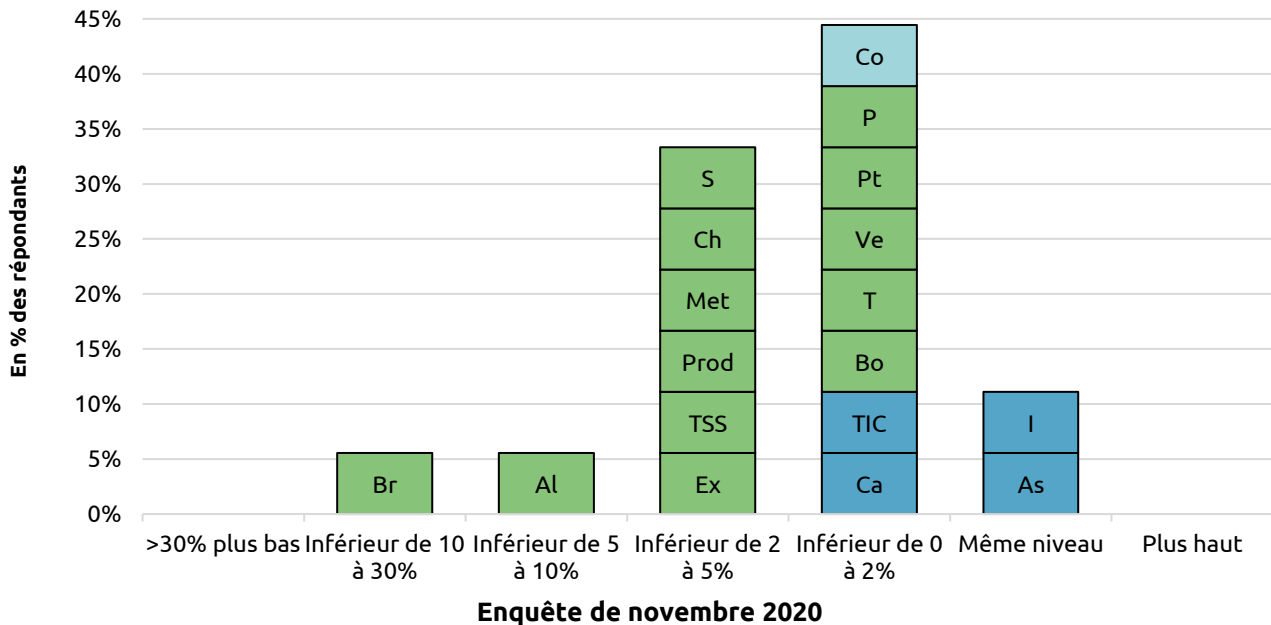
Par conséquent, plusieurs activités de production ou de construction ont dû être reportées du fait qu'il n'y avait plus d'occupation minimale des équipes (voir graphique 7) ou qu'il fallait, à court terme, recycler des travailleurs ou en engager d'autres, moins expérimentés (par ex. des travailleurs intérimaires), dont le coût est néanmoins considérable.

De plus, en cas de maladie, un salaire garanti doit être versé par l'employeur pendant un certain temps et, pour les travailleurs en quarantaine, un supplément doit être versé en plus de l'allocation de chômage temporaire pour des raisons de force majeure, alors que le chiffre d'affaires généré est par ailleurs nettement inférieur.

Outre la forte baisse de la demande, tous ces aspects ont donc pesé sur la rentabilité des entreprises, de sorte que parmi celles qui ont poursuivi leurs activités, bon nombre l'ont fait avec de (lourdes) pertes.

GRAPHIQUE 12

Quel est le niveau actuel de productivité dans votre secteur (après l'introduction du télétravail et des mesures de distanciation sociale) par rapport au niveau normal ?



Liquidités et solvabilité

Les pertes importantes temporairement enregistrées par de nombreuses entreprises se traduisent également par une évolution inquiétante de leurs liquidités et de leur solvabilité. Heureusement, afin d'y faire face, des mesures de soutien telles que l'assouplissement du régime de chômage temporaire, les primes régionales ou divers accords bancaires⁵ ont été rapidement mises en place.

Ces mesures ont eu des effets positifs, dans le sens où elles ont permis de quelque peu amortir le choc d'avril. C'est d'ailleurs ce que montrent les réponses à l'enquête ERMG en ce qui concerne le risque de faillite (voir graphique 13). En effet, à partir de début mai, la proportion des répondants qui rapporte un risque de cessation d'activité comme très peu probable augmentait parallèlement à une

baisse de ceux rapportant un risque probable ou très probable.

Malgré ces mesures et à cause de cette crise sanitaire qui perdure, de nombreuses entreprises restent dans une situation économique critique. Selon une étude faite en collaboration avec Graydon en septembre, ce n'est pas moins d'une entreprise sur six qui se retrouvait confrontée à des difficultés financières après la première vague de l'épidémie alors qu'avant la crise toutes étaient tout à fait saines.

Par la suite, au fur et à mesure que les mesures sanitaires se renforçaient de nouveau, la dynamique s'est inversée. En effet, la proportion de répondants qui déclarent qu'une faillite est très peu probable a diminué de 5% par rapport au 18 août alors que celle pour laquelle une cessation d'activité est probable

⁵ Des accords relatifs au report des crédits et à la possibilité de contracter de nouveaux prêts avec une garantie d'État.

ou très probable a augmenté d'un peu plus de 3%.

Ainsi, même si le second confinement avait un impact global moindre et était plus ciblé (horeca, vente de détail et de gros, immobilier, etc.), il n'en reste pas moins que les conséquences sur la liquidité et la solvabilité des entreprises ne sont pas à négliger. En effet, la mise à jour de la base de données Graydon indique que désormais 25% d'entreprises saines avant la pandémie seraient en difficulté.

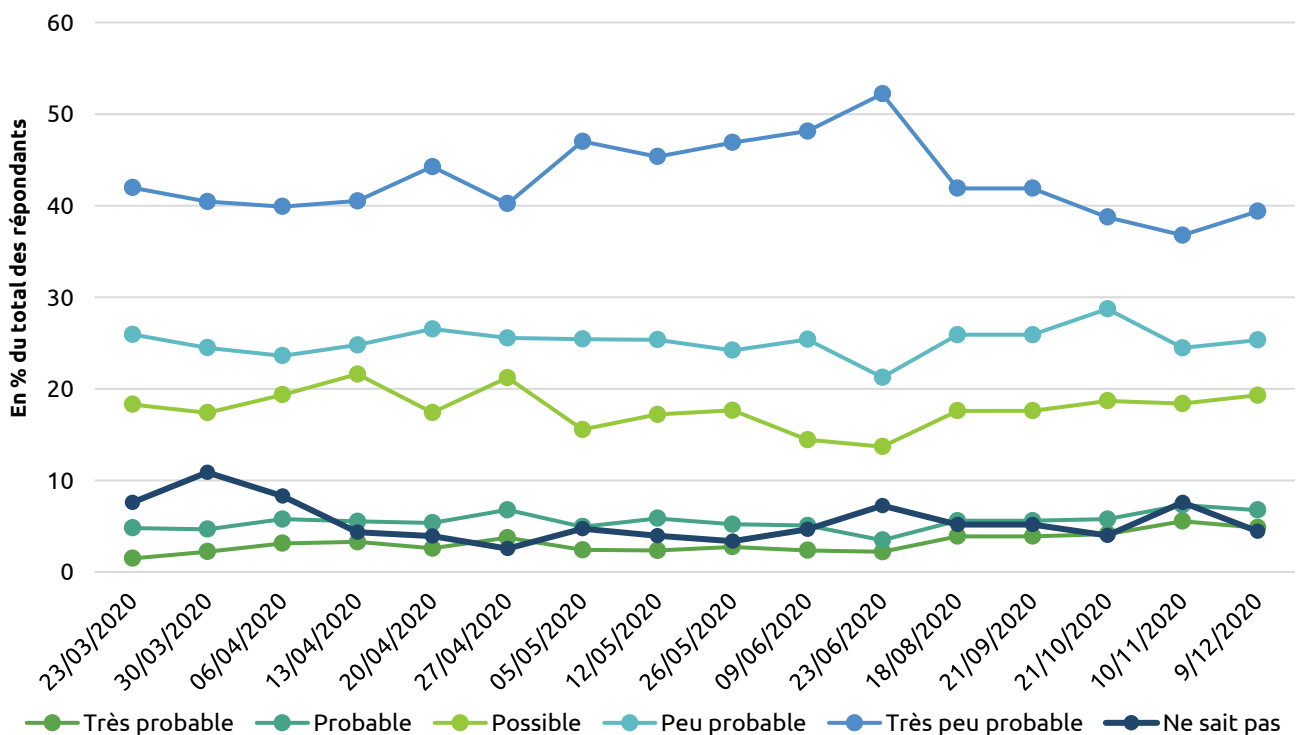
À titre d'illustration, rappelons que pour de nombreux commerçants, le mois de décembre représente en temps normal 20 à 30% des recettes de l'année, ce qui ne sera évidemment pas le cas en 2020 au vu de la situation sanitaire qui alimente la forte croissance de l'e-commerce.

Ainsi, si les mesures de soutien disparaissent, on pourrait se retrouver avec 50.000 faillites en 2020 à cause du COVID-19, contre 10.000 en temps normal. Cela engendrerait une forte augmentation du chômage, une réduction des recettes fiscales et donc une détérioration encore plus marquée des finances publiques.

De plus, même si les grandes entreprises seront impactées, quoique dans une moindre mesure car elles ont les reins plus solides, ce sont surtout les plus petites et plus jeunes entreprises qui sont les plus vulnérables à des problèmes de liquidité. Dès lors, la disparition de nombreuses « start-up » et « scale-up » aurait aussi un impact économique à moyen terme car notre potentiel de croissance s'en retrouverait fortement atteint.

GRAPHIQUE 13

Évolution de l'impact de COVID-19 sur le risque de cessation d'activité



SOURCE BNB

Investissements

Nous avons montré au point « Activité économique » que la situation en termes d'activité économique, même si elle n'est pas aussi dramatique qu'en mai, reste difficile. Une situation qui pèse sur les liquidités des entreprises (voir plus haut). Dans un tel contexte, les entreprises sont surtout focalisées sur leur survie et l'essentiel des liquidités dont elles disposent va être orienté vers ce but.

C'est bien ce que montrent les résultats de notre enquête sur la question des investissements : les entreprises restent clairement en mode survie. En novembre, la plus grande proportion de nos secteurs (71%) s'attend à une réduction de leurs investissements. En mai, c'était encore 100% des secteurs et, de plus, davantage de secteurs s'attendaient à une baisse des investissements de plus de 10% (79%, contre 30% en novembre).

Heureusement aussi, en novembre, 29% des secteurs répondants déclarent que les entreprises du secteur vont maintenir leurs plans d'investissements dans les six prochains mois. Lors de notre précédente enquête, aucun membre n'annonçait le maintien de l'investissement dans le secteur.

Parmi ceux qui s'attendent à une baisse des investissements comprise entre 10 et 30%, nous retrouvons des secteurs comme le textile ou la sidérurgie, dont le taux d'utilisation des capacités de production a été extrêmement bas lors de la première moitié de cette année.

Pour le **textile**, la demande internationale est très importante. Déjà confronté depuis quelque temps aux difficultés liées au Brexit, il faut désormais en plus de cela rajouter des perspectives de demande globale moroses à moyen terme, qui n'incitent pas le secteur à investir.

Quant à la **sidérurgie**, cette dernière faisait face à un excès de production important au niveau mondial (notamment à cause d'une forte croissance de la production chinoise) et avait déjà fait de lourds investissements pour réduire son impact environnemental. Au vu des perspectives détériorées de ses clients, le taux d'utilisation des capacités de production sera trop faible pour presser le secteur à de nouveau fortement investir.

Par contre, pour ce qui est des **banques** et des **assurances**, l'environnement actuel n'a pas vraiment d'influence sur les plans d'investissement. En effet, ces deux secteurs sont en pleine transition digitale depuis quelque temps. Or, le fait que nous vivions actuellement en pleine pandémie ne remet pas en question ces besoins de digitalisation, bien au contraire, et ils comptent donc maintenir leurs plans.

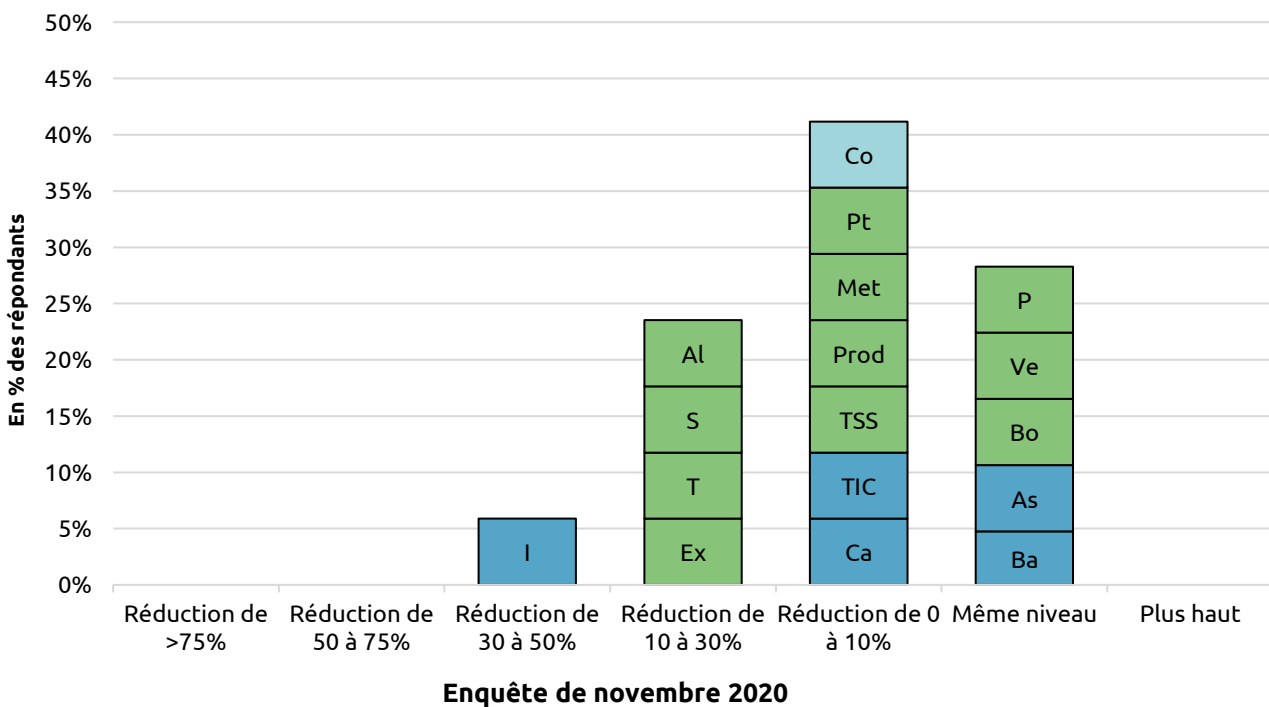
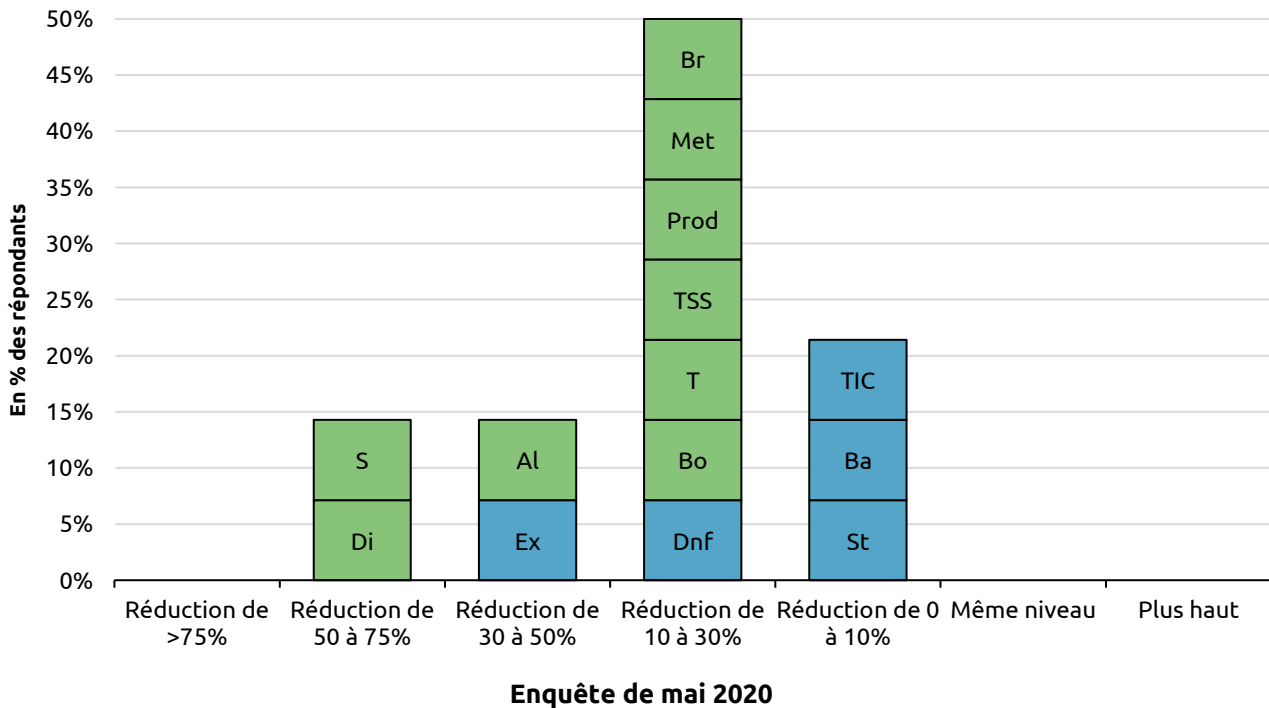
Au niveau de la vente de détail, le secteur du commerce a préféré s'abstenir de répondre (aussi bien pour l'**alimentaire** que pour le **non-alimentaire**), la question étant trop complexe.

D'un côté, il ne fait pas de doute que le COVID-19 engendre d'importants changements et défis, aussi bien en termes d'organisation (click & collect, précautions sanitaires, etc.) que de comportements des consommateurs (e-commerce). En ce sens, il est évident que des investissements sont nécessaires.

Mais d'un autre côté, ces investissements sont conditionnés par les capacités financières des entreprises, qui variaient déjà fortement avant le COVID-19. Or, ces divergences se sont très certainement exacerbées étant donné que tous les segments de la vente du détail n'ont pas uniformément subi cette crise avec le même impact.

GRAPHIQUE 14

Comment envisagez-vous l'évolution des plans d'investissement dans votre secteur au cours des six prochains mois ?



4 Prévisions : un brouillard d'incertitudes qui reste dense

La prévision économique est d'ordinaire un exercice complexe et périlleux. La période que nous vivons le rend encore plus ardu, ce qui densifie un brouillard d'incertitudes déjà dense. Plus précisément, nous faisons allusion aux incertitudes suivantes.

L'évolution de la situation épidémiologique

De toute évidence, on ne peut dissocier l'évolution de l'activité économique de celle de la pandémie.

D'un côté, la résurgence de l'épidémie dans plusieurs pays d'Europe de l'Ouest et aux États-Unis est bien sûr un élément qui pèse sur la reprise de l'activité économique lors du dernier trimestre de l'année 2020. Mais d'un autre côté, la rapide maîtrise du virus dans d'autres endroits du monde (Chine, Océanie, Asie et Canada par exemple) a permis que l'activité économique reprenne plus rapidement et fortement qu'anticipé, surtout en Chine.

Par ailleurs, le vaccin devrait être disponible plus vite que ce à quoi on pouvait à priori s'attendre. Or, les pays qui font actuellement partie des plus atteints par la pandémie sont aussi ceux qui ont les capacités à mettre en place rapidement une campagne de vaccination efficace. La situation pandémique et économique pourrait donc se retourner favorablement plus rapidement que prévu.

De nombreux centres de distribution majeurs sont hors de nos frontières. Cela fait grimper les importations.

Demande étrangère

D'une part, on ne peut mettre de côté l'effondrement des échanges internationaux en avril. Fort heureusement, le rebond qui a suivi s'est avéré plutôt fort. Un rebond en grande partie imputable à la forte reprise de l'économie chinoise et au rattrapage du retard accumulé dans certaines chaînes de valeur internationales, où les carnets de commandes sont restés bien remplis.

D'autre part, du côté de nos partenaires commerciaux principaux, tels que l'Allemagne ou les Pays-Bas, la situation économique est moins mauvaise qu'ailleurs et elle s'améliore graduellement. Cela a évidemment eu un impact positif sur l'évolution de nos échanges commerciaux.

Malgré tout, on ne peut omettre les nombreux doutes qui entourent le Brexit alors que la conclusion d'un accord commercial n'est pas encore actée. Ensuite, le départ prochain de Trump de la Maison-Blanche devrait garantir le retour à des procédures plus normales et une accalmie au niveau des relations internationales, même si cela ne garantit évidemment pas une résolution immédiate du conflit commercial sino-américain.

Enfin, à cause des fermetures des magasins lors du premier et second confinement, les consommateurs se sont adaptés et ont changé certaines habitudes de consommation, ce qui a entraîné une forte croissance de l'e-commerce. Or, de nombreux centres de distribution majeurs sont hors de nos frontières et cela a donc soutenu les importations dans notre pays.

Le frein forcé à la consommation (suite à la 2^e vague du COVID relativement lourde) ayant été plus conséquent que dans nos principaux pays d'exportation, nous prévoyons une baisse un peu plus importante des importations (-6,3%) que des exportations (-5,7%) en 2020.

Pour la même raison (vu les mesures persistantes de fermeture de l'horeca et du secteur événementiel) en 2021, le rebond des exportations pourrait aussi être un peu plus fort (6,6%) que celui des importations (6,2%), à condition que l'amélioration de la compétitivité des entreprises belges réalisée en 2014-2018, soit préservée en 2021.

Demande des consommateurs belges

Habituellement, on ne s'étonne pas de constater qu'une épargne de précaution soit constituée par les ménages en période de retournement de cycle économique. Mais dans le contexte actuel des fermetures de nombreux magasins, une conséquence tout à fait inédite a émergé : la constitution d'une épargne dite « forcée ».

En effet, grâce aux diverses mesures de soutien, dans l'ensemble, les revenus des ménages ont été relativement peu touchés. Or, étant donné que de nombreux commerces étaient fermés, il était dans une certaine mesure tout simplement pas possible de consommer, d'où la constitution de cette importante épargne.

Traditionnellement excellent en termes de consommation des ménages, il est peu probable que le dernier trimestre de l'année soit à la hauteur de la situation normale, étant donné la situation sanitaire et le fait que les fêtes de fin d'année devront se dérouler sous des restrictions sociales fortes.

Lors du premier confinement, la consommation s'était fortement contractée au premier (-6,7% en base trimestrielle) et au second trimestre (-11,6% en base trimestrielle). Mais lors du trimestre suivant, le rebond avait été très fort (+16,4% en base trimestrielle). C'est la raison pour laquelle nous pensons que, même si la consommation des ménages était décevante lors du dernier trimestre de 2020, un vif rebond lors du second semestre de l'année 2021 est possible, pourvu que la situation sanitaire continue de s'améliorer progressivement.

En 2020, nous nous attendons à ce que la consommation privée connaisse une croissance négative de -7,8%, contre un rebond l'année suivante de 7,3%. Au dernier trimestre de 2021, les dépenses de consommation des ménages devraient ainsi renouer avec le niveau du dernier trimestre de 2019.

La fermeture des commerces a entraîné une épargne forcée nettement au-dessus du niveau normal.

Investissements des entreprises

Par contre, en ce qui concerne les investissements des entreprises, notre enquête confirme que ce n'est pas toujours la grande priorité des entreprises en ce moment.

Tout d'abord, parce que la rentabilité et les liquidités de nombreuses entreprises sont sous pression. Dans ce contexte, elles sont surtout focalisées sur leur propre survie et elles ont donc tendance à reporter (ou même entièrement supprimer) certains projets d'investissements jugés moins critiques.

Ensuite, parce que la situation sanitaire alimentaire davantage un contexte compliqué, déjà parsemé de nombreuses incertitudes (Brexit, tensions commerciales, etc.). Or, les investissements sont typiquement orientés vers le futur, et plus ce futur est incertain moins cela incite les entreprises à investir.

Malgré tout, on peut voir d'un œil positif le plan de relance et d'investissement interfédéral, coordonné par le Secrétaire d'État Dermine. Dans un premier temps, le Fonds européen de relance et de résilience (FER) subventionnera quelque 5 milliards EUR de grands projets d'investissement. Plus tard, toute une série de crédits européens garantis seront mis à disposition pour de grands projets dans le cadre du Green Deal ou de la révolution numérique. Cela impactera donc positivement de nombreux producteurs de biens d'investissement.

Comme c'est néanmoins souvent le cas lors d'un épisode d'affaiblissement conjoncturel, l'investissement est spontanément la dimension de la demande à l'évolution négative la plus forte. Pour l'année 2020, nous nous attendons à ce que l'investissement des entreprises connaisse une croissance négative de -15%.

Au cours du premier semestre de 2021, nous nous attendons à ce que les investissements des entreprises baissent d'abord encore un peu, environ jusqu'à 25% sous leur niveau de fin 2019. Lorsque les vaccinations seront bien avancées au niveau mondial et que la vie économique se normalisera de plus en plus, les investissements des entreprises pourraient également se redresser prudemment au cours du second semestre de 2021, pour se situer à environ 15% sous leur niveau normal d'ici à la fin de 2021.

5 Conclusions et recommandations

Globalement, l'économie belge devrait se contracter d'environ 7% en 2020 par rapport à 2019, la plus grande récession de l'après-guerre.

Bien que le creux absolu de la crise du COVID-19 se situe au 2^e trimestre de 2020 (-15% par rapport à la fin de 2019), après un 3^e trimestre moins morose (« seulement » -5% par rapport à la fin de 2019), la deuxième grande vague du COVID-19 et le confinement qui l'accompagne feraient à nouveau retomber l'économie belge à une contraction de 7 à 7,5% en glissement annuel au 4^e trimestre de 2020.

Au premier semestre de 2021, malgré les nombreuses mesures de soutien prises par les autorités fédérales et régionales, la crise économique aura de plus en plus d'effets de second tour : baisse des investissements des entreprises, multiplication des fermetures ou des faillites d'entreprises (une fois que les moratoires sur le service de leur dette commenceront à expirer⁶), augmentation des restructurations et, enfin, augmentation du nombre de demandeurs d'emploi. Et l'impact négatif du Brexit risque d'amplifier davantage encore cette spirale descendante. C'est bien entendu le cas aussi si une troisième vague d'infections par le COVID-19 devait se produire au cours de la première phase de la stratégie de vaccination.

⁶ Selon la décision de l'Autorité bancaire européenne, les institutions financières ne sont autorisées à comptabiliser les crédits sur lesquels un moratoire sur le service de la dette est accordé comme des crédits sans problème (régime d'exception) que si la durée du moratoire sur un crédit n'excède pas 9 mois. À partir de janvier-février 2021, les banques devront donc de plus en plus

Au premier semestre de 2021, la crise économique aura de plus en plus d'effets de second tour.

En revanche, si les stratégies de vaccination en Belgique et à l'étranger peuvent garantir que, d'ici aux mois d'été, un pourcentage suffisamment élevé de la population est immunisé contre le COVID-19 et permet donc la reprise de toutes les activités socio-économiques, culturelles, sportives et festives normales dans le monde, un sentiment de soulagement peut émerger au sein de la population et entraîner une reprise des dépenses de consommation au second semestre de 2021. En effet, entre le début de 2020 et le début de 2021, une épargne « forcée » énorme aura été réalisée, de sorte qu'un puissant mouvement de rattrapage est certainement possible.

Comme indiqué plus haut, compte tenu des faibles taux moyens d'utilisation des capacités de production, les investissements des entreprises resteront faibles pendant un certain temps encore. D'autre part, les exportations pourraient augmenter un peu plus que les importations pour les raisons décrites ci-dessus.

Selon ces hypothèses, l'activité économique fin 2021 serait encore inférieure d'environ 1% à celle de fin 2019, contre -5% encore au deuxième trimestre. D'un point de vue purement mécanique, la croissance annuelle moyenne en 2021 s'élèverait à +4,8%, mais il s'agit plutôt d'un rattrapage après une année

souvent décider au cas par cas quels moratoires doivent être prolongés ou pas, sachant que toute prolongation au-delà de 9 mois augmente le volume des prêts à problèmes (et donc les exigences en matière de fonds propres). Cela signera inévitablement l'arrêt de mort d'un bon nombre d'entreprises en difficulté.

2020 désastreuse. Il faut savoir que nous ne nous attendons pas à ce que l'activité économique renoue avec son niveau de fin 2019 avant la mi-2022.

Et il s'agit là d'un scénario plutôt optimiste pour lequel de nombreuses conditions doivent encore être remplies.

Une première condition essentielle est bien sûr que la pandémie de COVID-19 soit mieux maîtrisée. Ce n'est que lorsque le nombre d'infections aura suffisamment diminué (d'abord grâce au strict respect des mesures, puis grâce aux vaccinations en progression) que des activités économiques importantes pourront rouvrir/avoir lieu et que les gens seront à nouveau enclins à fréquenter l'horeca, les centres de fitness, les cinémas et événements.

Dans la première phase (avant qu'un niveau de vaccination suffisant ne soit atteint), il est important de continuer à mettre fortement l'accent sur des tests à large échelle, un suivi des contacts performant, une participation maximale à l'application Coronalert et l'utilisation de tests rapides lorsque cela est utile.

Ce n'est que mi-2022 que l'activité économique renouera avec son niveau de 2019.

Par ailleurs, nous continuons à préconiser des mesures rapides, ciblées et efficaces dans des zones géographiques où certains seuils d'alerte sont dépassés (par exemple des ratios de positivité supérieurs à 5 ou 10%). Il convient d'éviter des mesures générales qui paralysent des secteurs entiers de l'économie sans effet anti-pandémique démontrable.

En outre, il est bien sûr extrêmement important que les vaccinations contre le COVID-19 soient déployées le plus rapidement possible en accordant la priorité aux groupes les plus vulnérables, aux travailleurs de la santé et à

ceux qui, par la nature de leur profession, doivent entrer en contact avec de nombreuses personnes.

Ce n'est que si la pandémie (en Belgique et en Europe) est mieux maîtrisée que la reprise économique pourra s'amorcer. Ensuite, il faudra probablement un certain temps avant que cette dynamique positive n'éclipse effectivement la dynamique négative des effets de second tour.

Une autre condition importante pour la reprise économique espérée est que la compétitivité de nos entreprises soit préservée. Et malheureusement, il y a une fois de plus un risque de déraillement. Nous constatons déjà, dans les pays voisins, une forte tendance à modérer les augmentations salariales réelles ou nominales. Aux Pays-Bas et en Allemagne, les négociations sont suspendues ou reportées dans de nombreux secteurs, car la survie des entreprises et le maintien de l'emploi sont désormais les principales priorités. En France, le groupe d'experts ad hoc conseille que le salaire minimum (indicatif) (SMIC) ne soit réévalué qu'en fonction de la durée de vie (0,9%) sans aucune augmentation supplémentaire.

En revanche, en Belgique, les indexations et les augmentations barémiques sont toujours garanties en vertu de la loi de '96 révisée en mars 2017. Il y a donc un réel risque que nos coûts salariaux déraillent à nouveau sur cette seule base. Il est donc capital que les méthodes de calcul, les marges de sécurité et les procédures prévues par la loi pour faire contrepoids aux automatismes existants soient correctement appliquées dans les semaines à venir.

Ce n'est en tout cas pas le moment de créer des marges supplémentaires pour des augmentations salariales par le biais de circulaires. Cela ne ferait qu'amplifier la destruction d'emplois dans le cadre de la profonde crise économique actuelle et rendre plus inaccessible l'objectif d'un taux d'emploi de 80% fixé dans l'accord gouvernemental.

Des marges supplémentaires pour des augmentations salariales par le biais de circulaires ne feront qu'amplifier la destruction d'emplois.

Une autre condition importante pour que la reprise économique s'accélère en 2021 est l'apport d'une solution adéquate au problème du travail de soirée dans le secteur de l'e-commerce. En raison de ce problème structurel, nous sommes en effet toujours à la traîne par rapport aux géants qui se sont établis à nos frontières. Dans ce domaine, nous continuons à perdre systématiquement de la croissance et de l'emploi.

Un autre élément important de la compétitivité pour nombre de nos entreprises est la stabilité des prix de l'électricité et la sécurité de l'approvisionnement énergétique. Si le gouvernement choisit de fermer les deux derniers réacteurs nucléaires en 2025, il ne peut pas avoir l'intention de faire payer aux entreprises une éventuelle augmentation du prix de l'électricité liée à la construction ou à la subvention de nouvelles centrales à gaz ou à l'achat de droits d'émission de CO₂ élevés pour celles-ci.

Afin de compenser quelque peu la faiblesse attendue des investissements des entreprises dans les années à venir et de contribuer en même temps à la résolution d'un certain nombre de problèmes structurels dans notre pays, le monde des entreprises attend également avec impatience le déploiement rapide du plan d'investissement en cours d'élaboration par le secrétaire d'État

Dermine. Au cours des dernières semaines, les entreprises membres de la FEB et leurs entreprises ont déjà proposé quelque 140 projets susceptibles de bénéficier soit de la partie « subventions » (5,1 milliards EUR), soit de la partie « prêts » (au moins 13 milliards EUR) du plan 'Recovery & Resilience Facility (RRF)'. Nous espérons et supposons que les décisions politiques en la matière donneront la marge de manœuvre nécessaire à ces projets d'investissement cruciaux pour le secteur privé.

Enfin, il convient de garder à l'esprit que la crise économique sans précédent de 2020 a laissé de grands trous dans les bilans financiers de milliers d'entreprises. Selon les chiffres les plus récents de Graydon, une entreprise sur quatre (environ 100.000) qui était en parfaite santé avant la crise serait aujourd'hui en difficulté financière à cause de la crise du COVID-19.

Il est donc important de maintenir les mesures de liquidité aussi longtemps que nécessaire, tout en prenant des mesures qui contribuent également à renforcer la solvabilité des entreprises belges. Cette recapitalisation indispensable des entreprises peut par exemple être stimulée en encourageant de nouvelles formes d'investissement fiscalement avantageuses dans le capital à risque d'entreprises belges, en étendant la déduction fiscale pour capital à risque ou en créant un fonds octroyant des prêts subordonnés aux entreprises rencontrant des difficultés financières temporaires.

Si toutes ces conditions sont remplies, peut-être pourrons-nous envisager à partir de 2022 des années plus prospères après l'année 2020, désastreuse à bien des égards, et la difficile année de transition 2021.

Porte-parole des entreprises de Belgique, la FEB représente – au travers d’une quarantaine de fédérations sectorielles membres – plus de 50.000 petites, moyennes et grandes entreprises. Ensemble, elles assurent 75% de l’emploi dans le secteur privé, 80% des exportations et 2/3 de la valeur ajoutée créée en Belgique. Seule coupole d’employeurs au niveau interprofessionnel, la FEB représente les entreprises des trois Régions du pays.

Retrouvez nos dernières publications
sur notre site web

WWW.FEB.BE